

GRAND AVIGNON MAG

#44

HIVER
2020

TRIMESTRIEL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND AVIGNON

— VIE D'AGGLO —
Projet de territoire :
éclairer l'avenir

— TERRITOIRE DURABLE —
Une usine pour faire du gaz
avec des boues

— SERVICE MODE D'EMPLOI —
Eau : un nouveau logo sur
la facture pour sept communes

ÉCONOMIE

S'ADAPTER ET AGIR
POUR L'AVENIR



4

VIE D'AGGLO

Importants travaux sur le réseau d'eau potable



10

DOSSIER

Économie : s'adapter et agir pour l'avenir



26

VIE DES COMMUNES

Le Grand Avignon lauréat de l'appel à projets "Quartiers fertiles"



32

FIGURE AVEC STYLE

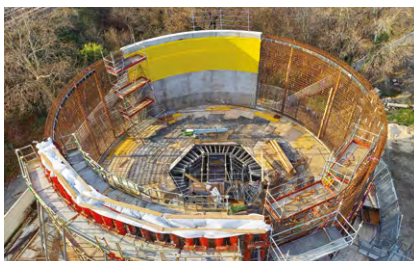
Voyager "branché" pour réduire son empreinte



34

TERRITOIRE DURABLE

Une usine pour faire du gaz avec des boues



42

SERVICE MODE D'EMPLOI

Eau : un nouveau logo sur la facture pour sept communes



46

GRAND AGENDA

Benjamin Biolay



GRAND AVIGNON MAG

Trimestriel d'information de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon
Numéro #44 - HIVER 2020

Direction de la publication : Ludovic Morel – **Rédaction :** service communication – **Conception de la maquette et mise en page :** sur le pont ! communication – **Crédits photo :** Grand Avignon, Anne Van der Stegen, Orizo, Yann Bouvier, Passagers des Villes, Cédric Delestrade/ACM-Studio/Avignon, Ph. Bar, Daniel Blanc, Jean-Baptiste Millot, drone 4M MEREU BTP, Trevie, Jérémie Le Maoût, Bertrand Charron, AFP, Régis Cintas Flores, RES, Mathieu-Cesar, Maricela Magana photography, Marco Borggreve, Sandrine Expilly – **Imprimerie :** Imprimerie Rimbaud.
Imprimé sur papier recyclé.

Information : Les mesures sanitaires ont été respectées lors des prises de vues de ce magazine et le masque n'a été retiré que le temps des photos.

Grand Avignon - 320, chemin des Meinajariès - BP 1259 Agroparc - 84911 Avignon Cedex 9
Tél. 04 90 84 47 00 / Fax : 04 90 84 47 01 - contact@grandavignon.fr - www.grandavignon.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h30, pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h45.



Joël Guin

Président du Grand Avignon
Maire de Vedène

Depuis près d'un an, le **Grand Avignon se mobilise sur tous les fronts pour faire face à cette crise inédite** qui a considérablement ralenti notre économie. Avec l'ensemble du Conseil communautaire, nous avons mis en œuvre un plan de soutien à l'économie locale de près de 2 millions d'euros, alors même que le Grand Avignon a perdu, à cause de la crise, plus de 5,5 millions d'euros de recettes fiscales en 2020.

« Nous sommes convaincus de la nécessité d'engager en parallèle une démarche collective, pour parvenir à une **transformation vertueuse et utile de notre modèle économique et social.** »

Un plan qui s'adapte en permanence

Ce plan, nous l'avons voulu évolutif, pour qu'il apporte des réponses, aussi concrètes que possible, aux besoins des entreprises. Nous l'enrichissons régulièrement de nouvelles mesures comme l'**exonération partielle de cotisation foncière pour les entreprises** des secteurs les plus durement frappés par la crise. Je pense notamment à l'hôtellerie, la restauration, la culture, le sport ou encore l'événementiel qui souffrent tout particulièrement. Un millier d'entreprises a ainsi pu bénéficier de cette véritable bouffée d'oxygène en fin d'année. Plus récemment, nous avons décidé d'apporter de **nouveaux crédits au fonds L'Occal**, mis en place par la Région Occitanie et visant à verser des aides aux entreprises.

Vers un nouveau modèle économique

Si nous voulons nous donner les moyens de sortir renforcés de la crise actuelle, nous sommes convaincus de la nécessité d'engager en parallèle une démarche collective, pour parvenir à une **transformation vertueuse et utile de notre modèle économique et social**, autour d'une **économie plus soutenable**, plus enracinée et plus durable. Dans le prolongement de nos politiques déjà mises en œuvre, nous avons ainsi lancé plusieurs actions qui visent à relever tous ces défis. Et nous pouvons compter sur un maillage actif de partenaires associatifs et institutionnels pour y parvenir.

Des investissements productifs

Cette crise n'arrête pas l'Agglomération dans la mise en œuvre de ses grands projets. D'ores et déjà, la société Grand Avignon Assainissement, qui exploite la station d'épuration de Courtine, a démarré la construction, sur ce site, d'une **usine de méthanisation**, qui va produire de l'énergie à partir des boues d'épuration. Ce projet de plus de 8 millions d'euros, constitue un bel exemple d'économie responsable. Les **travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement** se multiplient aussi dans les communes de l'agglomération, à Avignon, Vedène, Jonquerettes, Entraigues-sur-la-Sorgue...

À travers toutes ces actions, le Grand Avignon s'efforce d'agir au mieux pour maintenir l'activité économique et l'emploi, et aider les entreprises. Et il continuera à le faire, autant que la situation l'exigera.

STATIONNEMENT

RÉOUVERTURE DU PARKING P7 DE LA GARE AVIGNON TGV

Appartenant au Grand Avignon, le **parking P7 de la gare Avignon TGV**, exploité par Effia Stationnement, avait été contraint de fermer en janvier 2019 pour des raisons de sécurité, suite à l'effondrement d'une partie des ombrières photovoltaïques sous les coups de fortes rafales de mistral.

La société CS Gigognan, filiale du groupe Total Énergie, propriétaire et exploitante du parc d'ombrières, a engagé une procédure de sinistre pour en déterminer les causes, avec les intervenants et entreprises concernés. L'expertise judiciaire a pu déterminer les causes et responsabilités, ainsi que les travaux de confortement nécessaires pour une réouverture du parking en toute sécurité. La société CS Gigognan a préfinancé les travaux réceptionnés le 17 novembre dernier.

Suite au vote du Conseil communautaire du 14 décembre, le **parking P7 a pu donc rouvrir en toute sécurité, depuis le 1^{er} janvier 2021**. La seconde partie du parking, nouvellement créée, est également accessible, passant la capacité globale du parking de 835 à **1 302 places**.



VACCINATION

Le Grand Avignon accompagne ses habitants avec Allobus Vaccination

Depuis le 1^{er} février, le Grand Avignon, qui finance le dispositif, et Orizo vous transportent, sur réservation, de votre domicile vers les centres de vaccination Covid.

Comment ça fonctionne ?

› Prenez rendez-vous dans l'un des centres de vaccination du Grand Avignon (Hôpital d'Avignon, Maison médicale Rose des vents - Le Pontet, Centre intercommunal de vaccination Covid-19 - Forum Les Angles).

› **Dès le rdv de vaccination confirmé**, téléphonez au 0800 456 456 (numéro vert gratuit depuis un poste fixe ou mobile) et réservez votre transport Allobus Vaccination.

Les réservations peuvent s'effectuer jusqu'à 2h avant le déplacement et pourront se prendre jusqu'à 6 semaines après, pour le rendez-vous de la 2^e injection.

La navette vient vous chercher devant votre domicile, vous amène au centre de vaccination et assure votre retour 45 mn après.

Prix du transport : 1,40 € le voyage, soit 2,80 € l'aller-retour. Accompagnateur gratuit pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. Ticket en vente auprès du conducteur ou sur orizo.fr

Standard Allobus ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Service de transport disponible sur réservation, du lundi au samedi (hors jours fériés).



+ D'INFOS SUR www.orizo.fr

Le Grand Avignon accompagne ses habitants avec

allobus Vaccination PAR ORIZO

De votre domicile vers les centres de vaccination COVID,

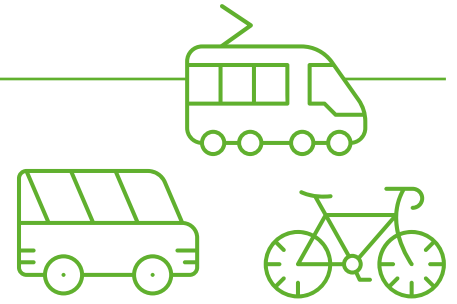
Orizo vous transporte sur réservation au 0800 456 456

grand avignon
Communauté d'Agglomération

d'infos sur orizo.fr & sur l'appli Orizo

MOBILITÉS

TRANSPORTS : 3 RÉSEAUX, 1 SEUL BILLET



Le Grand Avignon s'est donné pour objectif d'accroître les possibilités de déplacement en transports en commun, afin de limiter le recours aux véhicules individuels. Cela implique notamment de dépasser les frontières administratives entre Vaucluse et Gard, afin de prendre en considération les pratiques quotidiennes des habitants.

Dans cette optique, le **Grand Avignon**, la **Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien** et la **Région Occitanie** ont signé une **convention créant des titres de transport multimodaux**, afin de **donner la possibilité aux usagers de circuler indistinctement sur les trois réseaux, sans limitation du nombre de correspondances**.

Cinq titres de transport ont ainsi été créés : un "Pass Journée", des abonnements mensuels et annuels "Jeune - 26 ans" et des abonnements mensuels et annuels "Tous Publics". Les tarifs s'appuient sur ceux du Grand Avignon, inchangés depuis trois ans : pour le même prix, les usagers pourront ainsi bénéficier d'une offre plus développée.

PASS MULTIRÉSEAUX



Cette offre est applicable sur l'ensemble des territoires de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon, de la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien et sur les lignes régulières 115, 121, 122, 123, 150, 151 de la Région Occitanie.



Du nouveau du côté des billets Orizo

Dans la dynamique de renouvellement et de modernisation du système billettique engagée depuis 2019 par le Grand Avignon, les usagers bénéficient cette année de plusieurs avancées techniques.

Depuis mai 2020, les **usagers peuvent ainsi acheter leur "titre unité" par téléphone, sms ou par l'application Tixipass** ; aussi valable pour le "pass journée" et le "carnet 10 voyages".

Par ailleurs, les billets magnétiques actuels seront remplacés par l'édition à bord des bus de **titres QR code** et par le **déploiement de billets sans contact rechargeables, permettant de recharger jusqu'à 10 fois les titres "unité" et les "carnets de 10 voyages"**.

Enfin, dès le premier semestre 2021, une e-boutique sera accessible en ligne pour acheter et recharger les titres sur une carte sans contact. La création de la carte pourra se faire directement en ligne, tout comme l'achat et le renouvellement de l'abonnement.



PROJET DE TERRITOIRE

ÉCLAIRER L'AVENIR

Depuis quelques semaines, en s'adaptant aux contraintes sanitaires, les élus du Grand Avignon travaillent à l'élaboration d'un **futur projet de territoire** à l'horizon 2030. L'objectif de cette démarche est de définir les grandes perspectives et orientations stratégiques pour les dix prochaines années, et de donner sens à l'action collective de l'Agglomération.



Une première réunion, le 19 janvier dernier, a permis d'évoquer l'ensemble des projets en cours, les enjeux et les politiques publiques communautaires, élaborés avec l'ensemble des services du Grand Avignon. Celle-ci a été suivie de trois séances d'ateliers pour échanger des réflexions et débattre sur des thématiques aussi fondamentales que les **transitions écologique et énergétique**, la **mobilité durable**, le **développement et l'attractivité économique**, l'amé-

gement, la **politique culturelle**, et les **services à la population et qualité de vie sur le territoire**.

Une synthèse du travail réalisé lors de ces ateliers fera émerger 3 ou 4 grandes orientations, qui formeront le socle du futur projet de territoire. Celui-ci sera validé par les élus dans les prochaines semaines, et présenté par la suite aux habitants.

BIEN-VIVRE

Qualité de vie : Avignon en tête du baromètre Les Échos



Crise ou pas crise, la régionalisation est bien en marche, confirme le **4^e baromètre Les Échos / Arthur Loyd sur le dynamisme des villes**. Au total, 45 aires urbaines ont été scrutées, à partir de 75 paramètres statistiques, pour cette édition 2020.

Disposant de nombreux atouts, notre agglomération tire bel et bien son épingle du jeu, puisqu'**Avignon est classée deuxième**, juste derrière Aix-Marseille, dans la **catégorie "Qualité de Vie"**, s'appuyant sur plusieurs critères comme les **performances économiques**, le **coût de l'immobilier**, l'**accueil des entreprises** et l'**offre de transports**.

Une preuve supplémentaire de la belle attractivité de notre territoire !

SANTÉ

Donner son sang pour sauver des vies

Le don de sang est un geste simple qui permet de soigner des milliers de personnes. C'est simple et rapide. Comptez 45 minutes en tout, pour le temps de l'inscription, de l'entretien préalable, du prélèvement qui dure environ 10 minutes, et de la collation.

Seules conditions : être âgé de 18 à 70 ans, être en bonne santé, peser au moins 50 kg, être reconnu apte au don lors de l'entretien préalable et ne pas venir à jeun.

La **Maison du Don** à Avignon vous accueille également au 285 rue Raoul Follereau.

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-15h30 ; jeudi : 11h-18h ; samedi : 8h30-14h.

Uniquement sur rendez-vous au **04 90 81 14 27** ou sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

VOS PROCHAINES COLLECTES :

- › **CAUMONT-SUR-DURANCE**
Jeudi 04/03 et jeudi 06/05, Salle Roger Orlando, 15h-19h30
- › **LE PONTET**
Vendredi 09/04, Salle des fêtes, 15h-19h30
- › **MORIÈRES-LÈS-AVIGNON**
Jeudi 15/04, Espace Dion, 15h-19h30
- › **SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON**
Mardi 30/03, Salle la Pastourelle, 15h-19h30
- › **VEDÈNE**
Jeudi 25/03 et jeudi 27/05, Pôle médico-social, 15h-19h30

Uniquement sur rdv :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



ASSAINISSEMENT



Lancement d'une campagne d'identification des clusters Covid-19 dans les eaux usées



Une démonstration de tests des eaux usées, en présence de Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La Région Sud a proposé aux principales métropoles de mettre en place un **dispositif de suivi de l'évolution de la Covid-19 dans les eaux usées**.

Ce suivi est mis en place en partenariat avec le bataillon de Marins-Pompiers de Marseille, qui dispose d'une cellule mobile d'intervention biologique, mettant en œuvre des techniques innovantes de détection et d'analyse. L'une d'elle, particulièrement prometteuse, s'appuie sur l'analyse des eaux usées. Grâce à une modélisation mathématique,

l'apparition de clusters à proximité du point de prélèvement, peut être anticipé avec plusieurs jours d'avance.

Prévu pour une durée de six mois, le **suivi va prochainement être mis en place**, avec des prélèvements hebdomadaires réalisés **par l'Agglomération en entrée de la station d'épuration d'Avignon**, et une analyse des échantillons effectuée par les Marins-Pompiers. Le financement est assuré pour moitié par la Région, et pour moitié par le Grand Avignon.

TRAVAUX

TOUR INTÉRIEUR DES REMPARTS : IMPORTANTS TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

Du 25 janvier à fin mai 2021, d'importants travaux sont réalisés sur le réseau d'eau potable, entre la porte Saint-Lazare et la porte de la Ligne. Ces travaux s'inscrivent dans un programme ambitieux, débuté en 2006, de renouvellement et de modernisation de la canalisation d'eau potable existant entre le champ captant de la Saignonne et le réservoir du Rocher des Doms. Soit près de 8 kilomètres de canalisations, qui représentent la colonne vertébrale de l'alimentation en eau potable d'Avignon.

Cette canalisation ancienne a été posée initialement dans les années 1930 et elle est, depuis, renouvelée régulièrement par tronçons.

Les travaux ont ainsi pour objet de finaliser le dernier tronçon de cette canalisation, qui n'a pas encore été remplacé. Ils doivent être réalisés avant la période estivale pour éviter des

interventions sur un ouvrage majeur, pendant les périodes de pointe de consommation, notamment liées au Festival.

Des dispositifs sont mis en œuvre pour réduire au maximum les gênes occasionnées.

Le coût des travaux, financés par le Grand Avignon, est de 1,6 M€.



INFOS PRATIQUES

Vous pouvez vous renseigner sur le chantier par les moyens suivants :

› **Chef de chantier d'EHTP** (repérable à son casque bleu et à sa veste)

› **Par mail :** eaugrandavignon@grandavignon.fr

› **Site web :** eaugrandavignon.fr

CADRE DE VIE

RENOUVELLEMENT URBAIN : ÇA AVANCE DANS LES QUARTIERS NORD-EST



Quartier Clos des Fontaines / Reine Jeanne à partir de la rue des Troubadours (avant / après).

Le Grand Avignon et la Ville d'Avignon ont fait du renouvellement urbain l'une de leurs priorités. Les quartiers Sud, Saint-Chamand et Nord-est ont été sélectionnés parmi 450 quartiers en France pour bénéficier du **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)**. Il s'agit d'une réelle opportunité, qui améliorera durablement le cadre de vie des 25 000 habitants de ces quartiers.

Déjà bien avancé dans les quartiers Sud et Saint-Chamand, le NPNRU va passer cette année à la vitesse supérieure dans les **quartiers Nord-est (Reine Jeanne et Grange d'Orel)**, avec deux objectifs fondamentaux : la **qualité de vie** et le **bien-vivre ensemble**, dans une logique d'échanges et de co-construction avec les habitants.

La réalisation de ce projet structurant s'étalera sur une dizaine d'années. Les premières interventions se feront à partir

de 2021 sur la **résidence de la Reine Jeanne**, avec le **relogement d'une vingtaine de familles** et la **réhabilitation de 146 logements**.

LES CHIFFRES QUI PARLENT :

82 M€ : coût du projet global dans les quartiers Nord-est

460 logements sociaux réhabilités

10 hectares d'espaces extérieurs aménagés

1 équipements public réhabilité : le groupe scolaire Stuart Mill

1 équipement social et culturel créé secteur Reine Jeanne

191 logements sociaux déconstruits

135 logements privés construits

CULTURE

Le Festival d'Avignon au travail avec tous ses partenaires du territoire

L'équipe du **Festival d'Avignon** garde le cap du mois de juillet 2021, et prépare ce rendez-vous vital pour le territoire, avec des possibilités d'adaptations. Sans attendre un "retour à la normale", l'idée est de rester mobilisés, aux côtés des jeunes et des enseignants, des acteurs économiques et des partenaires locaux.

La **conférence de presse du 24 mars** en dira plus, mais la **75^e édition**, dont le Grand Avignon est partenaire, devrait notamment se déployer dans une dizaine de communes du Grand Avignon,

et se poursuivre vers un Festival toujours plus écoresponsable. Souplesse et inventivité sont les maîtres mots pour être prêts.

Du 5 au 25 juillet, le Festival d'Avignon fonctionnera en jauge pleine ou réduite – qui le sait ? – mais généreux et hospitalier, forcément.



Suivez en direct la conférence de presse du Festival d'Avignon, le **24 mars à 14h** sur www.festival-avignon.com ou sur

[f @festival.avignon](https://www.facebook.com/festival.avignon)



GESTION DE L'EAU

Le Tribunal de Nîmes rejette les recours déposés par le Collectif de l'Eau



Le 19 novembre dernier, **deux recours en annulation des délégations de services publics de l'Eau et de l'Assainissement, attribués par le Grand Avignon à Suez et Veolia**, ont été examinés par le Tribunal Administratif de Nîmes.

Le **Collectif de l'Eau**, à l'initiative des recours, contestait la validité des contrats, invoquant notamment le défaut d'information des conseillers communautaires et des irrégularités dans la procédure de mise en concurrence.

Le **Tribunal de Nîmes a rejeté ces deux requêtes**, considérant l'ensemble des arguments du Collectif comme infondés et concluant que l'information des conseillers communautaires avait été suffisante et que la procédure de mise en concurrence avait été menée dans le respect des règles en vigueur.

Sur les dix dernières années, ce sont onze jugements défavorables au Collectif de l'Eau qui ont été rendus par le Tribunal Administratif, soit la totalité des recours engagés.

LOGEMENT SOCIAL

VALLIS HABITAT PRÉSENTE SA FEUILLE DE ROUTE À DIX ANS



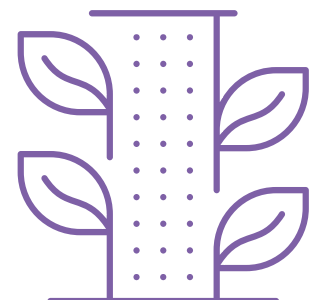
Vallis Habitat, issu de la **fusion entre HLM Mistral Habitat et l'office HLM communautaire Grand Avignon Résidences**, a présenté fin 2020 sa feuille de route à dix ans, afin de structurer ses nouvelles ambitions au service du logement social.

L'objectif annuel annoncé est de 160 à 200 constructions neuves, ainsi qu'une moyenne de 680 réhabilitations. Ces réalisations concerneront les secteurs urbains soumis au NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) du Grand Avignon, et aussi à d'autres communes, notamment pour le logement des jeunes actifs ou des seniors.

Pour tenir ses ambitions, Vallis Habitat devrait solliciter ses fonds propres autour de 10 %, des subventions à hauteur de 6 % et financer le reste avec des emprunts.



+ D'INFOS SUR
www.vallishabitat.fr





S'ADAPTER ET AGIR POUR L'AVENIR

Les contraintes de confinement, de restriction des déplacements et des rassemblements imposés pour résoudre la crise sanitaire de la Covid-19, ont impacté l'économie locale.

Territoire de tourisme et de culture, l'Agglomération a, en particulier, été touchée à travers l'activité de ses hôtels, restaurants et commerces. Si certaines entreprises ont réussi à apprivoiser les événements en s'adaptant, un changement de nos habitudes de produire et de consommer émerge déjà. Le Grand Avignon a anticipé ce mouvement, en accompagnant cette transition vers une économie plus durable.

L'agglo au soutien des entreprises

Entre aides directes et exonérations, des centaines de milliers d'euros d'aides ont été débloqués par le Grand Avignon pour parer à l'urgence dans un premier temps, puis accompagner la relance économique.

Un programme en deux temps. Voici l'option prise par le Grand Avignon pour son **plan de soutien à l'économie locale**, durement éprouvée par la crise sanitaire. Ce choix ambitieux a consisté à **gérer l'urgence liée aux fermetures administratives des entreprises, et à accompagner la relance et la transformation de l'économie du territoire au service de la nécessaire transition écologique.**

Retour en avril 2020. Le pays est en plein confinement, mais l'Agglo prend déjà des mesures. Elle contribue aux fonds spéciaux créés par les Régions Sud et Occitanie à hauteur de 435 000 €, et abondés de 85 000 € supplémentaires en février 2021. « *Le Grand Avignon n'a pas la compétence pour attribuer des aides directes aux entreprises. Les élus ont donc décidé d'abonder les fonds régionaux* », explique **Laetitia Vinuesa**, responsable du service Développement économique et Tourisme à l'Agglo. Ainsi, **131 entreprises côté vauclusien** de l'agglo avaient bénéficié du **prêt à taux zéro du fonds Covid Résistance de la Région Sud**. Et **143 côté gardois** avaient perçu des **aides à la trésorerie grâce au fonds L'Occal de la Région Occitanie**. « *Nos élus ont également voté l'exonération des loyers de la pépinière d'entreprises du Grand Avignon Créativa* », précise Laetitia Vinuesa.

La seconde partie du plan de soutien du Grand Avignon répond davantage à une logique de long terme, avec toute une série de mesures pour favoriser la relance : **l'organisation d'ateliers et services post-crise** proposés gratuitement au sein du living lab de l'Agglo, la **création d'une plateforme pour renforcer les coopérations inter-entreprises**, **l'accompagnement des producteurs locaux...**

« Notre action s'est aussi évidemment portée sur le secteur du tourisme, particulièrement touché. Dès l'été 2020, les "Nuits gagnantes", 50 € de bons cadeaux pour la réservation d'une deuxième nuit chez les hébergeurs participant, ont permis de soutenir une activité sur le territoire. Et nous préparons une grande campagne de promotion pour la saison 2021 », poursuit Laetitia Vinuesa.

EN CHIFFRES

Plus de **1,9 M€ engagés** dont :

520 000 € de contribution aux fonds spéciaux régionaux

405 000 € d'actions de relance

800 000 € de dégrèvement ciblé de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)

200 000 € de report de facturation du raccordement des entreprises privées au réseau d'assainissement



Laetitia Vinuesa, responsable du service Développement économique et Tourisme du Grand Avignon.

Une action en constante adaptation

Au gré des annonces gouvernementales et de l'évolution de l'épidémie, le service Développement économique et Tourisme du Grand Avignon s'est efforcé de répondre à des besoins urgents et changeants.

Une mobilisation sans relâche. Cela fait maintenant un an que l'équipe du service Développement économique et Tourisme du Grand Avignon a renforcé son dispositif d'accompagnement des entreprises locales. « Les premières semaines ont été centrées sur l'écoute pour connaître les principales préoccupations des dirigeants afin de les aider au mieux », se souvient Laetitia Vinuesa, responsable du service. Pas de mesures prises à la va-vite ou d'effets d'annonce, donc, mais l'élaboration d'un plan d'actions réfléchi. « Très vite, nous nous sommes aussi rapprochés des différents acteurs institutionnels, car nos actions sont d'autant plus pertinentes qu'elles sont conduites de manière partenariale », poursuit-elle. Les démarches ont été constamment adaptées au contexte sanitaire : « En fonction des mesures gouvernementales du second confinement, nous avons dû en permanence réajuster nos priorités, et aussi consolider nos actions ».

Après l'exonération de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) votée en juillet, le Grand Avignon a ainsi entériné une nouvelle exonération ciblée en décembre dernier, celle de la redevance spéciale qui a bénéficié à beaucoup de restaurants, et le report de la facturation du raccordement des entreprises privées au réseau d'assainissement, de novembre 2020 à septembre 2021. En partenariat avec la Région Occitanie, le Grand Avignon a également participé à l'aide au loyer du fonds L'Occal loyers, qui soutient les commerces et cinémas indépendants fermés depuis le confinement de novembre. « Tout au long de cette année si particulière, nous avons mis en

œuvre des politiques et dispositifs ciblés, résolus à répondre aux besoins des entreprises et à maintenir au mieux l'activité économique », conclut Laetitia Vinuesa.



TÉMOIGNAGE

Catherine Cadou, gérante de l'hôtel Ermitage aux Angles

« Une écoute qui fait chaud au cœur »

« Nous nous sommes sentis très isolés lors du premier confinement, et, un jour, nous avons reçu un appel du Service économique du Grand Avignon pour savoir comment on gérait la crise. Et rien que ça, ça nous a fait chaud au cœur. Depuis, nous sommes en relation étroite avec le service : on reçoit des mails nous informant des dernières aides, on participe aux actions de relance comme celles des "Nuits gagnantes", on a pu bénéficier de vidéos promotionnelles de notre hôtel... Le Grand Avignon a su créer une réelle dynamique ! ».

Exonération de la CFE : une bouffée d'oxygène pour plus de 1 000 entreprises



Xavier Belleville, Vice-président du Grand Avignon délégué aux finances et à la cohésion communautaire.

Plus d'un millier d'entreprises de l'agglomération sont concernées. L'**exonération de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)**, votée en Conseil communautaire dès le mois de juillet, a été vécue comme une véritable bouffée d'oxygène pour beaucoup. « Cette exonération pour l'année 2020 concerne 1 052 entreprises du Vaucluse et du Gard. Elle a été accordée aux établissements des secteurs particulièrement affectés : l'hôtellerie, la restauration, le tourisme, le sport, la culture, le transport aérien et l'événementiel », précise Xavier Belleville, Vice-président du Grand Avignon délégué aux finances et à la cohésion communautaire.

Les **restaurateurs** bénéficient en plus de l'**exonération de la redevance spéciale**, taxe correspondant au coût de la collecte et du traitement de leurs déchets. « Ces mesures vont contribuer à alléger leurs charges et à préserver leur trésorerie », poursuit Xavier Belleville. Ces dégrèvements représentent un montant total de 800 000 €. « Un effort significatif pour le Grand Avignon, qui compensera cette perte sur ses fonds propres ».



L'AVIS

Patrice Mounier, Président de l'Umih 84 (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie)

« Le Grand Avignon a été très réactif »

« Dès le début de la crise, nous avons sollicité les pouvoirs publics afin que nos adhérents soient exonérés de la CFE et qu'ils ne bénéficient pas seulement d'un report de charge. Quand la circulaire du gouvernement est sortie, le Grand Avignon a joué le jeu et a entériné l'exonération en juillet. Seules deux communautés d'agglomération l'ont fait dans le département. Le Grand Avignon a été à l'écoute et très réactif ».

Une autre économie est possible

Pour mieux résister aux crises, produire localement pour les consommateurs du territoire demeure un objectif pertinent, que le Grand Avignon promeut depuis plusieurs années.



Guy Moreau. Vice-président du Grand Avignon délégué à l'économie soutenable et solidaire.

« Les collectivités ont une responsabilité dans l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie, et jouent un rôle essentiel dans le développement local. Faire converger ces deux objectifs, c'est renforcer l'économie et l'attractivité économique du territoire. Le Grand Avignon a l'ambition d'impulser un nouveau modèle économique plus social et écologique en tenant compte des spécificités locales. Pour cela, un des axes stratégiques sera de favoriser et accompagner l'émergence d'une dynamique économique solidaire et durable. » **Guy Moreau**

« La crise de la Covid-19 a révélé les failles de notre modèle économique », analyse **Guy Moreau**, Vice-président délégué à l'économie soutenable et solidaire au Grand Avignon. Si le plan adopté par l'Agglo vise à **soutenir les entreprises du territoire**, il a également pour ambition d'impulser de **nouvelles réponses face aux exigences économique, sociale et environnementale**. « En période de crise, l'économie résistera mieux, si ce qu'elle produit correspond aux besoins des habitants du territoire », estime l'élu, pour souligner l'importance d'une production locale et non délocalisable, tournée vers les nécessités premières des populations qui l'entourent. « Des entreprises plus ancrées sur les territoires seront plus fortes face aux crises », insiste Guy Moreau. Cette ambition, le Grand Avignon y travaille depuis plusieurs années déjà, en

suscitant le **développement d'initiatives locales** : soutien aux associations œuvrant sur les circuits courts ; lancement du premier incubateur d'entrepreneuriat social qui accompagne des projets à fort potentiel économique, social et environnemental ; renforcement des clauses d'insertion dans les marchés publics... Et aussi **en soutenant la monnaie locale La Roue**. « Cette monnaie localise les achats des habitants de l'agglomération. Il est important que l'argent dépensé localement reste sur le territoire, pour favoriser son développement », poursuit Guy Moreau.

Les actions du Grand Avignon passent également par l'**accompagnement du tissu économique local sur cette transition économique nécessaire**, avec l'organisation d'ateliers et de conférences sur l'économie circulaire, l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. Dans ces secteurs, les

opportunités sont immenses, tant pour les entreprises que pour les individus. Et si au lieu d'acheter des biens, nous achetons les services qu'ils nous rendent. Tel est l'enjeu de l'économie de la fonctionnalité.

Pour impulser un nouveau modèle plus responsable et durable, l'Agglo ne ménage pas ses efforts pour montrer l'exemple : « À travers le Programme alimentaire territorial, le Grand Avignon veut favoriser le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement et des populations, renforcer le développement de circuits courts et inciter à une consommation plus locale. Et en soutenant la filière stratégique de la naturalité, l'Agglomération souhaite faire de son territoire la référence nationale voire européenne en termes de produits naturels et d'alimentation de qualité. C'est un enjeu important », conclut l'élu.

2 QUESTIONS À PHILIPPE CARLES

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ISOVATION ET
PRÉSIDENT DU CLUB TERRES D'EFC PROVENCE

L'association Terres d'EFC Provence, lauréate de l'appel à projets « Court-Circuit » lancé par l'Agglomération et la Ville d'Avignon dans le cadre du plan de soutien du Grand Avignon à l'économie locale, a su fédérer les acteurs économiques du territoire autour d'une perspective plus durable. Rencontre avec son président.

Grand Avignon Magazine : Qu'est-ce qui a motivé votre tournant vers une économie alternative ?

Philippe Carles : À l'origine, Isovation fabriquait des emballages isothermes. Il y a quelques années, nous nous sommes rendus compte que nous avions atteint les limites du système dans lequel nous étions, avec une augmentation constante du prix des matières premières, et des clients à la recherche de tarifs toujours plus faibles. Ce postulat mettait en danger l'entreprise et mon personnel. Il fallait trouver autre chose, opérer une mutation.

Je me suis tourné vers l'économie de la fonctionnalité, qui consiste à ne pas vendre un bien, mais à vendre l'usage de ce bien. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, nous proposons à nos clients une prestation globale : l'emballage adéquat pour sa marchandise thermosensible et aussi son transport. Nous établissons le trajet le plus pertinent, nous lui garantissons en temps réel la sûreté de la livraison et la température de la marchandise grâce à des objets connectés... Tout le monde y gagne : notre société, notre client et aussi la planète, puisque cette solution nous permet de réduire de 20 % nos matières premières.



G.A.M. : Il semble que le mouvement prenne de l'ampleur...

P. C. : Le Club Terres d'EFC Provence a été créé en 2016 et compte aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents, entreprises et organismes publics. Notre but est de chercher des solutions ensemble sur des problématiques telles que la transition écologique, le bien-vivre alimentaire, la crise de la Covid-19... Et aussi d'accompagner toute entreprise désireuse de se tourner vers l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. Car c'est une démarche qui demande du temps et de la réflexion.

Philippe Carles, Président de Terres d'EFC et Mélanie Pépin, chef de projet à Terres d'EFC.



ROB HOPKINS COMME INSPIRATEUR

En septembre dernier, **Rob Hopkins**, le célèbre enseignant en permaculture britannique, qui prône un nouveau modèle de société pour faire face à la transition écologique, animait une conférence à Vedène. De nombreux chefs d'entreprises du territoire se sont montrés intéressés par sa pensée. Le Grand Avignon va donc organiser, dès que le contexte sanitaire le permettra, de nouvelles rencontres avec les acteurs locaux afin de réfléchir ensemble sur la responsabilité sociétale des entreprises, leur impact sur l'environnement...

Ils veulent que demain leur appartienne

D'autres entreprises ont lancé des alternatives pour se développer malgré la crise, en portant des valeurs sociales et responsables. Exemples.

Be Energy recharge les batteries

« Quand on réalise 95 % de son chiffre d'affaires à l'export et que le secteur aérien est à l'arrêt, il faut vite recentrer son activité ». **Bertrand Coste**, gérant de l'entreprise avignonnaise **Be Energy**, dresse un constat lucide. Spécialiste de la régénération de batteries et de moteurs, ainsi que du traitement d'huiles à travers les marques Batterie Plus, Motor Plus et Oil Plus, l'entreprise s'est lancée, à l'heure du confinement, dans la prestation de service. « Nous avons équipé nos locaux situés en zone de Courtine d'un centre de services Batterie Plus, dès le mois de mai. Malgré la période, nous avons développé cette activité qui représente, sept mois après, déjà 15 % de notre chiffre d'affaires. Nous régénérons notamment les batteries des chariots élévateurs du groupe Carrefour », explique Bertrand Coste, qui précise que pour chacune de ces batteries régénérées, c'est « l'équivalent de trois tonnes de CO₂ économisés ».

Cette alternative a séduit Carrefour, non seulement parce que l'approvisionnement en batterie neuve était compliqué, et aussi parce que la régénération offre un coût 60 % moins cher. Mais chez Be Energy, on a aussi profité de cette année sans précédent pour... investir : « Nous avons engagé près de 500 000 € en recherche et développement sur la régénération de batteries de véhicules hybrides et électriques. La demande est désormais concrète, puisque les premiers véhicules hybrides sont apparus sur le marché depuis plus de dix ans. Nous voulons nous positionner comme l'alternative économique et écologique pour ce secteur de l'industrie automobile ».





L'écologie, un tremplin pour Abracadaroom.com

« 2021 devrait être une très bonne année », annonce sans sourcilier **Nicolas Sartorius**, gérant fondateur de la plateforme de réservations d'hébergements insolites **Abracadaroom.com**. Sans craindre l'excès de confiance, le créateur de cette start-up basée à la pépinière d'entreprise avignonnaise Créativa a fait le choix d'investir plutôt que de faire le dos rond en attendant des jours meilleurs. Édouard Philippe, alors Premier ministre, autorise, lors du premier déconfinement, la circulation dans un rayon de 100 km ? En 48 heures, Abracadaroom.com reconfigure son site et propose des séjours calibrés. Cet été 2020, les Français ont besoin d'être rassurés avant de partir en vacances ? Abracadaroom.com a déjà contacté l'ensemble de ses hébergeurs afin de pouvoir spécifier leurs conditions sanitaires d'accueil. « Nous n'avons quasiment pas eu recours au chômage partiel. Nous étions sur le pont pour être réactifs et anticiper la reprise. », explique Nicolas Sartorius, qui emploie sept personnes.

L'entreprise vient ainsi de lancer un plan d'actions RSE (Responsabilité sociétale des entreprises), afin de promouvoir un tourisme responsable. Les 1 300 hébergeurs référencés sur le site vont ainsi être invités à adhérer à une charte de bonnes pratiques pour le respect de l'environnement et de l'économie locale. « Les voyageurs sont de plus en plus sensibles à ces arguments. À travers ce plan d'actions, nous voulons montrer que l'écologie constitue aussi un tremplin pour développer une entreprise », conclut Nicolas Sartorius.

RES a révolutionné son organisation



« La crise sanitaire que nous traversons a bousculé le quotidien et les repères des entreprises », analyse **Jean-François Petit**, directeur général de **RES**, société spécialisée dans le développement de projets d'énergies renouvelables. Car si l'impact économique de l'entreprise avignonnaise a été limité (« car nous

travaillons sur des projets de parcs éoliens ou solaires sur du long terme »), en interne, il a fallu entièrement repenser son organisation.

« Nous avons pris la décision de ne mettre aucun de nos 230 salariés en chômage partiel, se souvient-il. La règle de base du télétravail est qu'il doit être mis en place, afin que nos collaborateurs puissent accomplir leurs tâches de manière efficace. C'est pourquoi nous les avons tous dotés d'un ordinateur portable et d'une connexion internet rapide ». RES a également proposé écran, clavier, souris et webcam supplémentaires à ceux qui en avaient besoin pour équiper leurs postes de travail à la maison, et des bons d'achats ont même été distribués pour s'équiper en chaises de bureau. « Cette crise nous a donné l'occasion de réfléchir à comment travailler autrement. Nous avons déjà intégré le télétravail il y a plusieurs années, à raison d'un jour par semaine. Mais à présent, nous menons une réelle réflexion sur le sujet, en associant nos salariés, afin de poursuivre le travail à distance sans perdre notre culture d'entreprise, les liens sociaux et notre efficacité. Il faut trouver un équilibre », explique Jean-François Petit. Une autre manière de réinventer son entreprise.





Miam République prône un savoir-faire local et artisanal

« Avec la crise sanitaire, nous avons dû repenser notre stratégie de commercialisation. Nos produits étant destinés aux professionnels de la restauration et de l'hôtellerie, nous avons dû élargir nos points de distribution – épicerie fines, magasins bio de la région – et développer la vente par Internet aux particuliers, afin de maintenir une bonne activité », explique **François Rousselet**, directeur de **Miam République**.

Cette entreprise qui élabore des recettes bio de granola "made in Avignon", ce muesli croquant 100 % végétal et sans gluten, sans additif ni conservateur a réussi à maintenir le cap. Six recettes artisanales et gourmandes sont fabriquées dans le laboratoire de l'entreprise, située au Village des métiers.

« Il a bien fallu se réorienter et malgré la situa-

tion, nous avons su garder un bon rythme de production. Les consommateurs ont changé leurs habitudes et souhaitent revenir à une alimentation plus saine, plus naturelle et surtout plus locale. Et c'est ce que nous proposons à travers nos produits. De la conception des recettes à la torréfaction, du conditionnement à l'expédition, tout est fait sur place. Le granola que nous fabriquons est un mélange de graines, de noix, de céréales et de fruits secs torréfiés issus des circuits courts, du commerce équitable et de producteurs locaux dans la mesure du possible », positivent François Rousselet et son épouse Karine, les cofondateurs de la marque.

Démarrée il y a un an grâce à une bourse French Tech Innovation, Miam République travaille déjà au développement de nouveaux



produits (tout en poursuivant son développement national), avec des granolas salés, des crackers pour l'apéritif et pour les salades, qui viendront compléter leur gamme d'encas gourmands.

Une “crise salutaire” pour certains

Parce qu’elles ont su trouver les solutions alternatives ou parce que leur offre correspondait aux besoins de la situation, des entreprises ont tiré leur épingle du jeu durant les périodes de confinement.

A lors que l’épidémie de coronavirus a plongé l’économie du territoire dans une crise inédite, certaines entreprises ont su habilement rebondir et ressortent même fortifiées de cet épisode. « Nos ventes ont explosé pendant le premier confinement », témoigne sans se réjouir **Denis Lainé**, le co-gérant de l’entreprise **Biovence**, spécialisée dans la fabrication de pâtes bio à Entraigues-sur-la-Sorgue. « Nous avons fabriqué à ce moment-là 100 tonnes de pâtes par semaine, soit une hausse de 100 %. L’usine tournait 24h/24, 7 jours sur 7. Tous nos employés ont été assignés à la fabrication des pâtes, y compris le service comptabilité ! ». Même si l’entreprise a retrouvé son rythme de croisière, et que « les clients ne font plus de stock comme au début de la pandémie », dirigeants comme employés sont bien conscients de ne pas avoir vécu cette crise comme la plupart des Français. Et d’avoir été témoins d’un changement de mentalité : « Cette crise s’est révélée être un accélérateur des nouvelles tendances de consommation auxquelles on assiste depuis quelques années : les clients se tournent vers des produits bio, sains et locaux », estime Denis Lainé.



Biovence.



DOSSIER

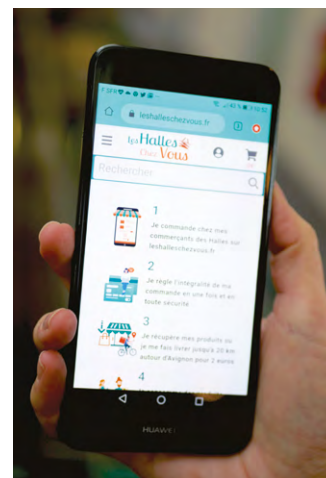
Même constat pour l'Avignonnaise **Audrey Martinez**, qui vient d'inaugurer **Extr'Halles**, des halles alimentaires avenue Pierre Se-mard, où l'on peut soit faire des emplettes gourmandes, soit manger sur place. « *En ouvrant le 11 décembre dernier, juste après la fin du second confinement, la période n'était pas la plus propice. Et pourtant, le concept de ces halles gourmandes de proximité a vite trouvé son public* », reconnaît-elle, même si, pour l'heure, la vingtaine de commerces ne proposent que de la vente à emporter.

Les Halles historiques du centre-ville ont, elles aussi, été obligées de s'adapter aux confinements successifs et à la nette réduction des déplacements. En créant, en septembre dernier, un service de livraison, elles ont su se rendre indispensables auprès de leurs clients. « *Nous avons retrouvé quelques-uns de nos clients habituels, et nous avons surtout gagné une clientèle d'actifs, qui ne peuvent pas venir sur place le matin, et que nous livrons en soirée* », explique **Nathalie Roucaute**, qui entend bien maintenir l'offre des «**Halles chez vous**» au-delà de cette période incertaine. « *Nous avons enregistré un départ très prometteur avec plus de 200 livraisons pendant les fêtes* ».

Cette crise sans précédent a ainsi permis à certaines entreprises d'élargir leur offre. Dans un tout autre domaine, l'entreprise de nettoyage **Nett Pontet** s'est doté d'un appareil à la pointe de la désinfection. « *Nous avons investi dans un appareil traitant les locaux par nébulisation, avec un désinfectant actif pendant 15 jours. Dès l'été dernier, quand des cas de Covid avérés ont été signalés aux chefs d'entreprises, nous étions prêts pour répondre à la demande* », explique **Didier Molto**, le gérant de Nett Pontet.



Extr'Halles.



Application "Les Halles chez vous".



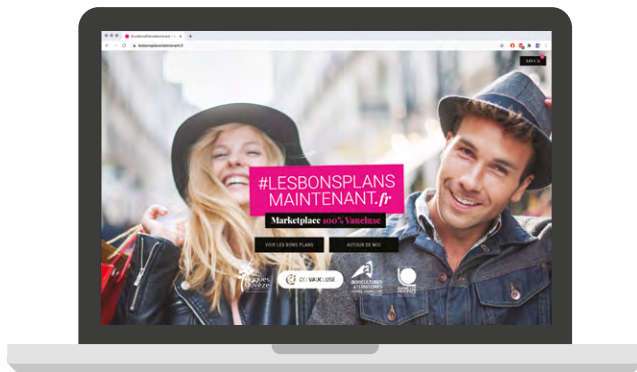
Nett Pontet.

Des institutions mobilisées à temps plein

Ils se démènent pour sauver les entreprises. Ce sont les Chambres de commerce et d'industrie, les Régions, les municipalités qui, à leur niveau, multiplient les initiatives et les bonnes idées pour sauver l'économie locale. Ils travaillent évidemment main dans la main avec les élus du Grand Avignon, pour que la relance soit la plus rapide et la plus durable.

Les Chambres de commerce en première ligne

Sur le pont 6 jours sur 7 depuis le début de la crise, les cellules de soutien et d'appui des **Chambres de commerce et d'industrie de Vaucluse et du Gard** sont là pour informer et accompagner au mieux les entreprises. « Depuis le début de la crise, nous avons assisté individuellement près de 6 000 dirigeants », indique **Bernard Vergier**, le Président de la CCI vauclusienne. « Nous avons également nommé 40 conseillers techniques, relais de notre institution sur les territoires auprès des entreprises ». Pour soutenir celles qui sont restées portes closes, les CCI ont imaginé différentes actions afin qu'elles vivent virtuellement. « Près de 500 TPE et PME ont réalisé leur transformation numérique », souligne **Eric Giraudier**, son homologue gardois. Et le site **achat-gard.com** recense les 16 446 commerçants du département. « Ils peuvent bénéficier soit d'un simple référencement, soit créer une boutique, car l'interface intègre le click & collect et le paiement sécurisé ». Côté vauclusien, la CCI a créé une carte de géolocalisation des points de vente qui poursuivaient leurs activités pendant les confinements, et a lancé la première e-boutique solidaire du département : **lesbonsplansmaintenant.fr**. Les équipes de la CCI de Vaucluse continuent leur action en accompagnant les entreprises sur les dispositifs dont elles peuvent bénéficier, dans le cadre des plans de relance mis en place par l'État.



Bernard Vergier,
Président de la CCI
de Vaucluse.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE À LA TÊTE DE LA CCI DE VAUCLUSE

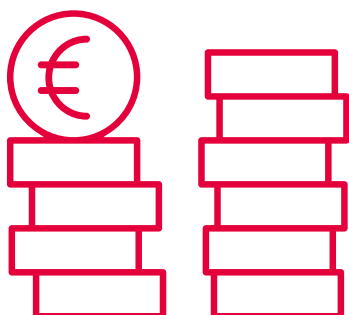
La **Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse** a élu un nouveau président en novembre dernier : **Bernard Vergier**, Président de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse.

Les membres du bureau ont également été désignés : **Jean-Marie Puggioni, Philippe Carles, Anne-Laure Leblanc, Laurent Bachas, Christèle Collet-Coornaert et Jean-Marc Gruselle.**



Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur à la rencontre des entreprises (à gauche).

Le coup de pouce de la Région Sud aux commerçants locataires



La Région Sud est restée aux côtés des commerçants et des artisans tout au long de l'année 2020. Dernière mesure en date : la mise en place d'une **aide exceptionnelle pour les loyers du mois de novembre**. Les entreprises touchées par la fermeture administrative lors du second confinement ont ainsi pu obtenir, sous conditions, une **aide forfaitaire de 500 €**. Au total, la Région a débloqué 3 M€ pour cette mesure.

Les communes multiplient les initiatives

Les municipalités du Grand Avignon ont également pris des mesures pour se tenir au côté des entreprises pendant cette période inédite (liste non exhaustive).

À AVIGNON : gratuité sur les droits de terrasses dus par les cafés, restaurants et bars jusqu'au 31 décembre 2020, paiement différé et modulé de la taxe de séjour 2020 pour les métiers de l'hôtellerie, baisse de 15 % de la taxe foncière de tous les commerçants dont les magasins ont une surface inférieure à 400 m², gratuité de quatre mois d'occupation du domaine public pour les forains, gratuité des loyers durant trois mois pour les commerçants des Halles, augmentation de près de 80 000 € de l'enveloppe globale de subventions octroyées aux associations de commerçants afin de renforcer les animations existantes.



À ROCHEFORT-DU-GARD : exonération des droits de place et de redevances d'occupation du domaine public pour les emplacements des commerçants sédentaires et non sédentaires perçus au titre de l'année 2020, non appel pour l'année 2020 de la taxe de séjour versée par l'ensemble des hébergeurs sur la commune, non application des pénalités de retard prévues dans le cadre de marchés publics.

À VEDÈNE : aide municipale de 1 000 € versée aux entreprises (sous conditions), exonération des droits de place pour les deux marchés hebdomadaires et abattement de 30 % de la taxe locale sur la publicité extérieure, création d'un groupe Facebook "Achetons Vedénais".

À VILLENEUVE LEZ AVIGNON : exonération de la redevance sur les droits d'occupation du domaine public jusqu'au premier trimestre 2021, exonération des loyers pour les commerçants locataires de la Ville pendant les mois de non activité, exonération de la taxe locale sur la publicité extérieure, délai accordé pour le reversement de la taxe de séjour jusqu'à fin 2021.

À VELLERON : promotion des commerçants et entreprises du village pour inciter les habitants à consommer local.

À CAUMONT-SUR-DURANCE : exonérations partielles ou totales de loyers sur les bâtiments municipaux loués à des commerçants et aux professionnels de santé.


À PUJAUT : exonérations de loyers pour les commerçants locataires de la Ville.



RÉSEAUX SOCIAUX DU GRAND AVIGNON Vous êtes bientôt 10 000 à nous suivre sur Facebook !

 @grandavignon : **9 769 abonnés**

 @grandavignon : **1 945 abonnés**

 @grandavignon : **4 883 abonnés**

 @grandavignon : **1 638 abonnés**

Suivez toute l'actualité du territoire sur les réseaux !



L'OPÉRA GRAND AVIGNON S'INVITE CHEZ VOUS

Dans cette période difficile pour le monde du spectacle, l'**Opéra Grand Avignon**, contraint d'annoncer l'annulation de ses spectacles jusqu'à nouvel ordre, a pris la décision de poursuivre néanmoins son activité de création artistique autour de ses productions. **Trois spectacles ont ainsi été diffusés en direct** sur le site www.operagrandavignon.fr et sur la chaîne YouTube de l'Opéra Grand Avignon. Un véritable succès pour ces rendez-vous exceptionnels en streaming !

L'Histoire du Soldat d'Igor Stravinsky avec le Ballet de l'Opéra Grand Avignon (nouvelle production) : 1 019 vues

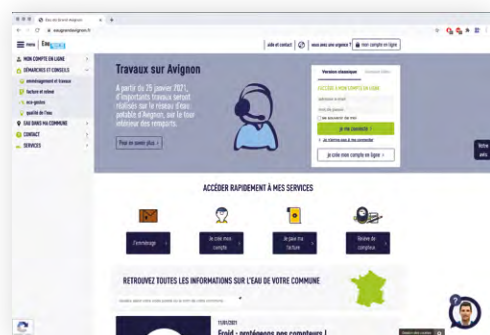
Le Messie du Peuple Chauve d'Éric Breton (nouvelle production et création mondiale) : 2 297 vues

La Veuve Joyeuse de Franz Lehár (nouvelle production) : 5 100 vues

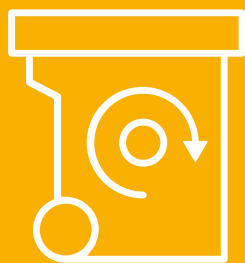
Site Eau Grand Avignon : toutes les infos pratiques pour ma facture



Besoin d'informations sur la gestion de l'eau dans votre commune ? De régler votre facture en ligne ? De mettre en place une mensualisation pour vos règlements ? C'est sur le site www.eaugrandavignon.fr que ça se passe ! Votre **compte en ligne** vous fait gagner du temps en accédant à de nombreux services : faire les démarches nécessaires suite à un déménagement, payer votre facture, suivre votre consommation et même trouver des idées d'éco-gestes, pour économiser l'eau.

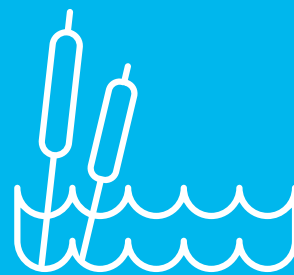


+ D'INFOS SUR
www.eaugrandavignon.fr



18 000

bacs jaunes ont été distribués aux habitants et **83 colonnes enterrées de tri** ont été posées en 2020



LE TERRITOIRE DU GRAND AVIGNON COMPTE

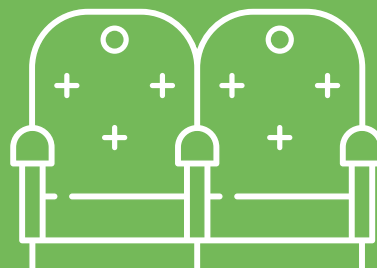
34

KILOMÈTRES DE DIGUES ET **90 KILOMÈTRES DE COURS D'EAU**



867

ENTREPRISES DU VAUCLUSE ET **185 ENTREPRISES** DU GARD ONT BÉNÉFICIÉ DE L'EXONÉRATION DE LA CFE (COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES)



157

mécènes ont financé **288 fauteuils** de l'Opéra Grand Avignon, pour un montant de 144 000 €

AVIGNON

Le Grand Avignon lauréat de l'appel à projets "Quartiers Fertiles"

Le Grand Avignon, la Ville d'Avignon, l'État, les bailleurs sociaux et de nombreux partenaires, se sont engagés dès 2018 dans un ambitieux programme de renouvellement urbain, baptisé "L'Ambition Urbaine", visant à métamorphoser les trois quartiers prioritaires d'Avignon. L'objectif est d'améliorer durablement le cadre de vie des habitants des quartiers Sud, Saint-Chamand et Nord-est.

En janvier 2020, l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) a lancé un appel à projets intitulé "Quartiers Fertiles", afin de développer l'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain. Convaincu que l'agriculture urbaine est un formidable levier pour poursuivre la dynamique de transformation du paysage, et répondre aux enjeux de circuits courts, d'écologie et de solidarité, le Grand Avignon, accompagné des associations Les Jeunes Pousses et la Cité de l'Agriculture, a mobilisé ses partenaires afin de constituer un dossier de candidature autour d'une démarche collaborative, mobilisant habitants et acteurs locaux.

Le 7 décembre dernier, le programme "L'Ambition Urbaine" du Grand Avignon était ainsi désigné lauréat de l'appel à projet "Quartiers Fertiles". Ce dossier bénéficiera d'un concours financier de 331 000 € de la part de l'ANRU et de ses partenaires.

L'heure est désormais à la mise en œuvre de ces projets d'agriculture urbaine, dans les quartiers des Olivades, de la Grange d'Orel et de Monclar, où la ferme urbaine Le Tipi a déjà ouvert ses portes en septembre 2020.



Le déploiement de "Quartiers Fertiles" vient en complément des 3 projets d'agriculture urbaine, lauréats du budget participatif. Entre 2020 et 2021, ce sont plus de 315 000 € investis par la Ville d'Avignon pour la réalisation de ces projets.

Pour en savoir plus sur le projet "L'Ambition urbaine" : www.grandavignon.fr



La ferme urbaine Le Tipi dans le quartier Monclar.



CAUMONT-SUR-DURANCE

Cueillette des olives en petit comité au profit du Téléthon

En décembre dernier, les élus de Caumont-sur-Durance ont décidé de lancer une opération de cueillette des olives de la commune.

La situation sanitaire n'ayant pas donné la possibilité d'y associer les Caumontois, c'est en effectif réduit – mais efficace ! – que près de 200 kg d'olives ont pu être récoltés. Elles ont été apportées au Moulin La Rétanque, à Saint-Saturnin-lès-Avignon, afin d'en tirer la précieuse huile, qui a été mise en bouteille.

Une vente a ensuite été organisée au profit du Téléthon, le samedi 5 décembre, sur le parvis de l'hôtel de ville. Elle a connu un franc succès auprès des Caumontois, puisqu'en une heure, le stock était épuisé ! 450 € ont été versés en faveur du Téléthon.

Rendez-vous l'an prochain pour poursuivre cette belle initiative saluée de tous, en espérant pouvoir y associer, cette fois-ci, tous les habitants.

www.caumont-sur-durance.fr




ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE

Un aménagement réussi pour le tour de ville

Grâce à d'importants travaux, terminés fin décembre, le **tour de ville d'Entraigues-sur-la-Sorgue** a fait peau neuve : la structure de la chaussée étant endommagée, le Grand Avignon a saisi l'opportunité de compléter les travaux de voirie par une **remise en conformité des trottoirs**, afin notamment de créer une liaison améliorée entre la résidence intergénérationnelle nouvellement installée et le centre-ville. Le programme a donc été complété d'un volet mobilité/accessibilité, avec une **mise en conformité des cheminements pour les personnes à mobilité réduite**, une **sécurisation des traversées piétonnes** et sorties d'impasses connexes, et une **amélioration des espaces de croisement des transports en commun**.

www.ville-entraigues84.fr

 @Entraigues.sur.la.Sorgue



JONQUERETTES

Réaménagement de l'avenue de la République

Suite à d'importants travaux débutés début 2020, l'**avenue de la République**, axe principal de Jonquerettes, a été **réhabilitée** : travaux sur le réseau pluvial, reprise des réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'électricité, et aussi **embellissement des lieux**, avec la **création d'espaces végétalisés** et la mise en place de **jardinières**.

En parallèle, une **chaussée pour les circulations douces** a été mise en place. Baptisé "**chaussidou**", cet aménagement partage la chaussée en trois espaces : une voie centrale sans marquage axial pour les engins motorisés et deux rives latérales pour la circulation des deux roues (vélos, trottinettes).

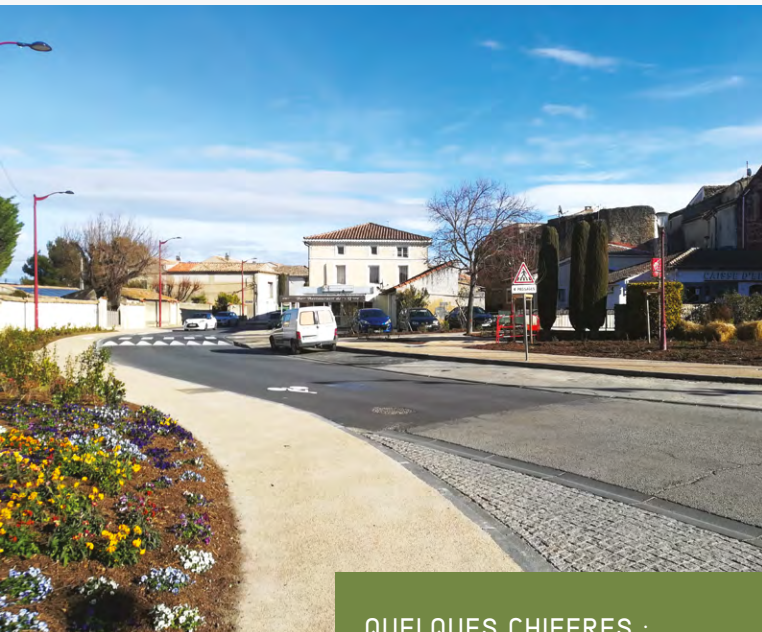
Cet aménagement novateur permet de sécuriser les déplacements des cyclistes et d'apaiser la circulation, en favorisant le partage de la route.

Daniel Bellegarde, Maire de Jonquerettes et Vice-président du Grand Avignon

Un **cheminement piéton**, ainsi que des **places de stationnement matérialisées**, ont également été créés, et les **deux arrêts de bus** ont été mis aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

www.jonquerettes.fr

MONTANT DES TRAVAUX FINANCÉS PAR LE GRAND AVIGNON, EN LIEN AVEC LA MAIRIE ET LE DÉPARTEMENT :
243 000 €, dont 191 000 € pour l'assainissement et 17 000 € pour les arrêts de bus.



QUELQUES CHIFFRES :

- 2 000 m² de chaussée renouvelée
- 200 m de cheminements piétons renouvelés et mis en accessibilité
- 6 traversées piétonnes sécurisées
- Une surface « espaces verts » multipliée par 2, soit 250 m²
- 1 place arrêt minute installée près de la pharmacie
- Coût des travaux : 200 000 €

LES ANGLES

Réaménagement du grand giratoire d'entrée de ville

Le rond-point, proche du centre Leclerc, desservant l'entrée de ville (RD 900) et les directions de Bagnols-sur-Cèze (RD 6580), Nîmes et Avignon (RN 100), offrait une image peu flatteuse pour la commune des Angles. De plus, des stationnements sauvages de véhicules et de poids lourds nuisaient à la sécurité et venaient endommager les espaces verts existants. Il était donc devenu nécessaire de réaménager les zones de stationnement et de procéder au remplacement de certains végétaux, afin de maintenir en bon état le giratoire, tant sur le plan esthétique que sur celui de la sécurité routière. Le Département du Gard a, ainsi, réalisé le **réaménagement du carrefour**, à savoir la **mise en place de merlons de terre** d'une longueur de 120 m le long de la



RD 6580 (côté ouest), et d'un linéaire de 210 m le long de la RD 6580 (côté est), ainsi que le **nettoyage**, les **replantations** et l'**enherbement des merlons**. La commune, quant à elle, prend en charge les dépenses relatives à l'entretien et la maintenance de ces différents espaces : entretien des végétaux, nettoyage régulier de la zone, maintien en bon état des mobiliers ou constructions d'agrément, maintien des conditions de sécurité routière.

www.ville-les-angles.fr

@LesAngles

LE PONTET

La Mutuelle communale, un projet qui fonctionne

En France, 5 % de la population ne sont pas couverts par une complémentaire santé, presque toujours par manque de moyens. Depuis la mise en place de la **Mutuelle communale**, sur la commune du Pontet, ce taux a été réduit d'un quart. Véritable contrat social, il s'agit de **donner à chaque Pontétien un accès aux soins plus large**, en choisissant entre **5 formules de garantie** et ainsi de leur faire bénéficier de **tarifs attractifs** sur les garanties essentielles. Outre le tiers payant généralisé, la mutuelle

rembourse ainsi, dès la première formule (la plus économique), toutes les vignettes, quelle que soit leur couleur. En 2021, toutes les formules de la Mutuelle communale seront conformes à la nouvelle réglementation 100 % santé, qui permet à chaque adhérent de ne pas avoir de reste à charge sur ses dépenses.

La Mutuelle communale

Tél. 06 33 13 38 26

ecef@lamutuellecommunale.com

Horaires des permanences - bureau

du CCAS : mercredi, 9h-12h et

14h-17h.

La Mutuelle communale assure un rôle solidaire et social important, offrant une alternative intéressante pour les petits budgets.

Joris Hébrard, Maire du Pontet et Vice-président du Grand Avignon



MORIÈRES-LÈS-AVIGNON

Le marché hebdomadaire, vecteur de lien social

Le marché hebdomadaire de la Place de la Liberté est le rendez-vous incontournable du mercredi matin à Morières-lès-Avignon. Qu'on s'y retrouve entre amis, qu'on on y aille en famille ou que l'on croise les enfants de la crèche en balade, c'est un **lieu de convivialité et de partage** cher à la commune.

Tous les mercredis matin, les commerçants offrent une qualité et une diversité de produits qui séduisent de plus en plus les Moriérois. Au total, un peu plus d'une **vingtaine de commerces non séden-**

taires s'y installent, pour le plus grand plaisir de toutes les générations. Ainsi, le 16 décembre dernier, le tirage de la tombola de Noël du marché a été effectué par trois petites mains innocentes, récemment arrivées sur la commune. L'occasion pour le Maire, **Grégoire Souque**, de féliciter les commerçants pour leur travail tout au long de cette année difficile et une belle façon de se retrouver pour un moment de partage et de convivialité.

www.ville-moriereslesavignon.fr

@villedemorieres



Tirage de la tombola de Noël le 16 décembre dernier, par trois nouveaux Moriérois, en présence de **Grégoire Souque**, Maire de la commune.



PUJAUT

Les Amis de l'Étang, amis du patrimoine Pujaulain !

L'association des Amis de l'Étang est née en 2011, à l'initiative d'un groupe de Pujaulains, réunis en vue de la célébration des 400 ans de l'assèchement de l'étang de Pujaut. Elle a pour vocation de **valoriser le patrimoine communal**, à travers l'organisation d'événements, comme l'anniversaire de l'implantation de la statue de la Vierge au sommet de la colline – 150 ans en 2014. À cette occasion, l'association a offert à la commune une table d'orientation sur l'esplanade de la Vierge. Elle a également créé le parcours œnotouristique du Sentier de l'Étang, en collaboration avec le Cellier des Chartreux et la Mairie de Pujaut.

L'association, très dynamique, s'intéresse depuis quelques années à la **restauration du Moulin Chiron**, acquis par la commune en 2002. Construit sur la colline en 1775, ce moulin a fourni de la farine aux habitants jusqu'à la fin du XIX^e siècle. L'objectif est de **restaurer la toiture et les ailes du moulin**, pour un coût estimé à 50 000 €.

Grâce aux dons et adhésions, aux animations telles que la Fête du Moulin et le repas d'automne, à la vente de livrets et de DVD sur l'histoire du village, l'association a déjà réussi à recueillir plus de 10 000 €.

Association des Amis de l'Étang

2 rue de la Grande Maison - 30131 Pujaut

Tél. 06 88 66 29 08

ROCHEFORT-DU-GARD

Expérimentation réussie pour le bracelet connecté Gmini

Le Grand Avignon, dans le cadre de sa compétence mobilité, organise, pour certaines communes, des transports en commun pour les élèves des écoles primaires. Ces transports, entièrement gratuits, permettent de limiter les flux automobiles autour des écoles.

Afin de rassurer les parents pendant ce temps de trajet, le Grand Avignon a proposé de fournir aux enfants un **titre de transport connecté**, qui permet la **transmission d'informations aux parents en temps réel**. Grâce à un badge Bluetooth, l'enfant est détecté à son arrêt de bus. **Les parents reçoivent alors, via une application mobile, la notification "votre enfant est bien dans le car"**. À la descente du véhicule, **les parents reçoivent une seconde notification "votre enfant est bien arrivé à l'école"**. Ils peuvent également être alertés en cas d'intempéries, de retard, de travaux...

Après une expérimentation réussie sur Rochefort-du-Gard en 2019, ce système a été déployé à la rentrée 2020 sur les communes du Pontet et de Saze. Courant 2021, le déploiement devrait se poursuivre sur Vedène, Villeneuve lez Avignon et Roquemaure.

La période-test a démontré l'intérêt du dispositif Gmini, son efficacité et son caractère sécurisant. **Totalement gratuit pour la commune et les familles, ces dernières l'ont très vite adopté. De quoi sécuriser le déplacement des jeunes enfants et rassurer les parents !**

Rémy Bachevalier, Maire de Rochefort-du-Gard



ROQUEMAURE

Deux nouveaux abribus

Au mois de février, le Grand Avignon a fait installer **deux nouveaux abribus à l'arrêt Roquemaure Centre**. Dans le sens Roquemaure - Bagnols-sur-Cèze, le nouvel abri remplacera le précédent, très vétuste. Dans l'autre sens, la création d'un abri favorise désormais la **protection des passagers** à destination de Villeneuve lez Avignon et d'Avignon. Pour rappel, cet arrêt de bus est desservi par les **lignes 26 et RO1**, ainsi que par les **services régionaux LIO**.



De nouveaux abribus en cours d'implantation dans le centre de Roquemaure.

VEDÈNE

Travaux sur les réseaux d'assainissement collectif

Depuis octobre dernier, le **chantier de mise en séparatif des réseaux d'assainissement collectif du centre-ville de Vedène** bat son plein. Ces travaux, menés par le Grand Avignon, rue des Frères Lumière, rue des Aires, rue Edmond Rostand, rue Cheval Blanc et aux abords du stade de la Calade, ont pour but de séparer les eaux usées des eaux pluviales. Avec plus de 2 200 mètres linéaires de canalisations, la **reprise de plus de 70 branchements** et la **création d'un poste de refoulement** sur le parking du stade de la Calade, les travaux s'étendront jusqu'au mois d'avril 2021, pour un budget de 2,37 M€. Ils visent à éviter les inondations et les refoulements liés à la saturation du réseau d'assainissement de Vedène, lors de fortes intempéries. En parallèle, d'importants **travaux de restructuration des réseaux d'assainissement**, rendus nécessaires par l'état très dégradé de la conduite en fonte existante, se terminent dans le secteur Groseillère / Fonderie / Jardins, après un an et demi de chantier. Afin de limiter les nuisances pour les riverains, près de la moitié du chantier a été réalisée par chemisage, c'est-à-dire en restructurant la conduite par l'intérieur.

MONTANT
DES TRAVAUX :
1,8 M€
FINANÇÉS
PAR LE GRAND
AVIGNON.



SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON

Bel élan de solidarité à l'école Saint Joseph

En décembre dernier, l'**association des parents d'élèves de l'école Saint Joseph** de Saint-Saturnin-lès-Avignon a organisé l'**opération Boîtes de Noël**.

Le concept est de disposer dans une boîte à chaussures, joliment emballée, des **produits utiles**, mais aussi **festifs, à destination de familles en difficultés**. Les enfants étaient ainsi invités à collecter "un truc chaud" (écharpe, couverture...), "un truc bon" (chocolat, gâteau...), "un truc qui sent bon" (produit d'hygiène, bougie...) et "un loisir" (jouet, livre...).

Cette collecte solidaire a rencontré un vif succès auprès des élèves et de leurs proches, puisque ce sont près de **200 boîtes** qui ont été remises à l'équipe de bénévoles de l'épicerie sociale de la commune, **pour les offrir aux familles bénéficiaires**, émues par cette belle initiative. Certaines d'entre elles ont avoué ne pas avoir reçu de cadeau de Noël depuis longtemps.





VELLÉRON

Papilles en fête pour les écoliers

Mi-octobre, les écoliers velleronnais avaient rendez-vous avec le goût. Le Maire, **Philippe Armengol** et ses adjoints **Gilles Laugier**, délégué à la jeunesse et aux sports, et **Katia Cavallini**, déléguée à la transition écologique et à la vie associative, avaient mis en place différentes actions en partenariat avec l'**association Terre de Vrai**, qui propose des **animations de sensibilisation au développement durable à destination des écoles**.

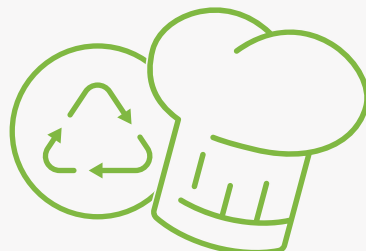
L'initiative est en accord parfait avec notre démarche globale, ces animations sensibilisent les enfants de façon ludique aux enjeux écologiques, à l'économie locale, à la santé par l'alimentation... autant de valeurs importantes à favoriser et développer.

Philippe Armengol, Maire de Velleron
et Vice-président du Grand Avignon

En tant que Vice-président du Grand Avignon délégué à la transition écologique, le Maire a défendu l'opération auprès de l'Agglomération. Celle-ci a accepté une participation financière sur ces projets responsables, à hauteur de 254 €.

Les animations proposées ont ainsi sensibilisé les enfants à des thèmes d'actualité, comme le « **bien manger** » ou le **gaspillage alimentaire**, pour leur plus grand plaisir !

www.velleron.fr



VILLENEUVE LEZ AVIGNON

Une nouvelle directrice pour la Chartreuse

La nouvelle directrice de la Chartreuse, **Marianne Clevy**, a pris ses fonctions en décembre dernier, alors que l'activité du lieu, qui entrecroise expositions, tourisme, salle de spectacle, restauration, hôtellerie, librairie et bibliothèque, est durement impactée par les mesures sanitaires.

Néanmoins, l'équipe continue d'accueillir des artistes en résidence, auteurs et compagnies, et prépare activement les **nouvelles Rencontre(s) de Printemps**, qui commenceront fin mars, avec une exposition de Pablo Garcia et un week-end de créations musique-théâtre.

Depuis le mois de février, en collaboration avec plusieurs bibliothèques du territoire, la Chartreuse propose à tous ceux qui aiment lire, de participer aux **comités des lecteurs de la Chartreuse**, afin de débattre ensemble et choisir deux auteurs qui seront mis à l'honneur lors des futures **Rencontre(s) d'Automne**.

La Chartreuse - Centre national des écritures du spectacle

58 rue de la République – 30400 Villeneuve lez Avignon

Tél. 04 90 15 24 24 - accueil@chartreuse.org

www.chartreuse.org



Voyager “branché” pour réduire son empreinte

L'Avignonnais **Jérôme Zindy** s'est lancé dans un tour de France sur un vélo électrique alimenté par l'énergie solaire, pour montrer que dépaysement ne rime pas forcément avec atteinte à l'environnement.

Est-il un héros des temps modernes ? Un héros au sens de la mythologie grecque, à laquelle il emprunte l'idée de l'Odyssée à Homère et l'attraction pour le soleil au mythe d'Icare ? Modeste, Jérôme Zindy ne se prend pas encore pour un demi-Dieu. Son **Odyssée solaire**, a priori moins périlleuse que celle d'Ulysse, est un **tour de France de 4 000 kilomètres en 60 jours...** au guidon d'un vélo unique en son genre.

Conçu par le préparateur Déclic Éco, à Saint-Mitre-les-Remparts (Bouches-du-Rhône), l'engin, qui fonctionne d'abord à l'huile de genou, embarque une **assistance électrique générée par deux panneaux solaires disposés à l'avant et à l'arrière de la bicyclette**. « *Le rendement est extraordinaire, la consommation extrêmement faible* », analyse l'aventurier.

Avant de se lancer de la Cité des Papes le 25 octobre dernier, Jérôme Zindy s'est astreint à « *une sorte de prologue* » pendant l'été, à travers les plus beaux paysages de la région proche. Un défi baptisé **100 km autour d'Avignon** durant lequel « *je n'ai jamais rechargé ma batterie* », assure-t-il.

Une expérience fondatrice : « *Ça m'a ouvert les yeux sur tout ce qui est produit autour de chez nous et dont on ignore bien souvent l'existence. Je suis allé à la découverte de ces producteurs pour connaître leur savoir-faire et aussi leur savoir-vivre. L'objectif était de partager tout ça.* » Dans des conditions automnales, avec « *un risque de couverture nuageuse plus courant* », Jérôme Zindy a donc enchaîné sur l'Odyssée solaire pour repousser les limites de sa machine et en faire connaître les mérites au plus grand nombre.



— FIGURE AVEC STYLE —



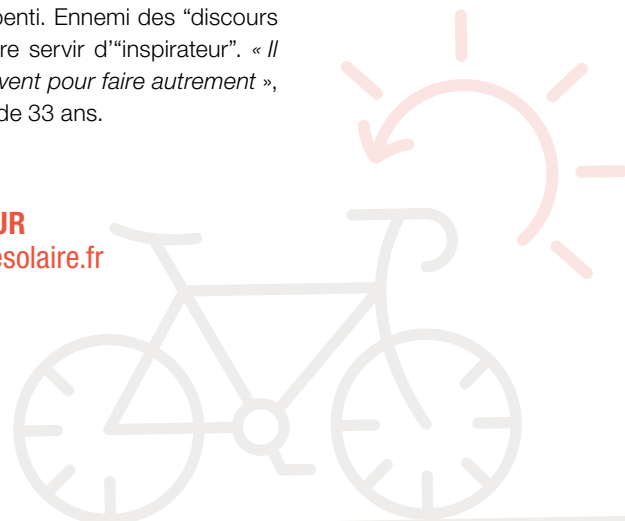
À raison de 60 à 80 kilomètres par jour, il a rallié Nice en cinq jours, « *sous un ciel gris la moitié du temps* ». Avec une monture dont la puissance a triplé, passant de 110 à 350 watts grâce à l'amarrage d'une remorque, il n'a rechargé qu'une fois en 400 kilomètres. « *Pour un coût équivalent à 9 centimes d'euro* », évalue-t-il fièrement.

Car l'ambition de ce professionnel de la communication, spécialisé dans la promotion des « *initiatives positives portées dans le cadre de la transition écologique* », est avant tout de répondre à une question : « *Comment voyager différemment en gardant en tête le souci de la réduction de son empreinte carbone ?* ». « *J'ai souhaité réorienter ma façon de voyager en intégrant ma problématique de l'environnement* », développe Jérôme Zindy.

Pour quel résultat ? « *Je me suis rendu compte qu'on n'est pas obligé d'aller au bout du monde pour se dépayser* », se surprend à avouer ce baroudeur avec des accents de repent. Ennemi des « *discours culpabilisateurs* », il préfère servir d'« *inspirateur* ». « *Il y a des solutions qui arrivent pour faire autrement* », promet cet Avignonnais de 33 ans.



+ D'INFOS SUR
www.odysseesolaire.fr



Une usine pour faire du gaz avec des boues

Une unité de méthanisation est en construction à la station d'épuration d'Avignon Courtine, appartenant au Grand Avignon. Elle alimentera le réseau GRDF, à partir du traitement de déchets organiques.

Depuis 2007, la **station d'épuration** de Courtine **traite les eaux usées** de quatre communes du Grand Avignon : Avignon, Le Pontet, Villeneuve lez Avignon et Les Angles. **Si le traitement permet de rejeter une eau propre dans la nature**, il est **générateur de boues** qui sont, pour l'heure, compostées dans un centre à Tarascon (13). D'ici à un an, **ces boues produiront du biogaz**.

Une **usine de méthanisation** est, en effet, en train de sortir de terre pour une mise en service au premier trimestre 2022. La construction a été confiée à Grand Avignon Assainissement, qui exploite la station d'Avignon, dans le cadre d'un contrat de concession.

Le principe ? Les boues seront acheminées dans un digesteur, un ouvrage cylindrique de 4 000 m³ pour y rester 25 jours sous agitation permanente, et à une température de 37°C. Ce procédé va engendrer la formation d'un gaz, le méthane, ou plus précisément **biométhane**, car issu de la dégradation de déchets organiques, qui sera purifié et injecté dans le réseau GRDF.



« C'est un projet vertueux : le gaz sera consommé localement et nous allons réduire le volume des boues de 30 %. Autant de déchets en moins à transporter, réduisant ainsi l'empreinte carbone puisque le trafic routier en sera diminué. Même le chauffage des boues sera exemplaire,

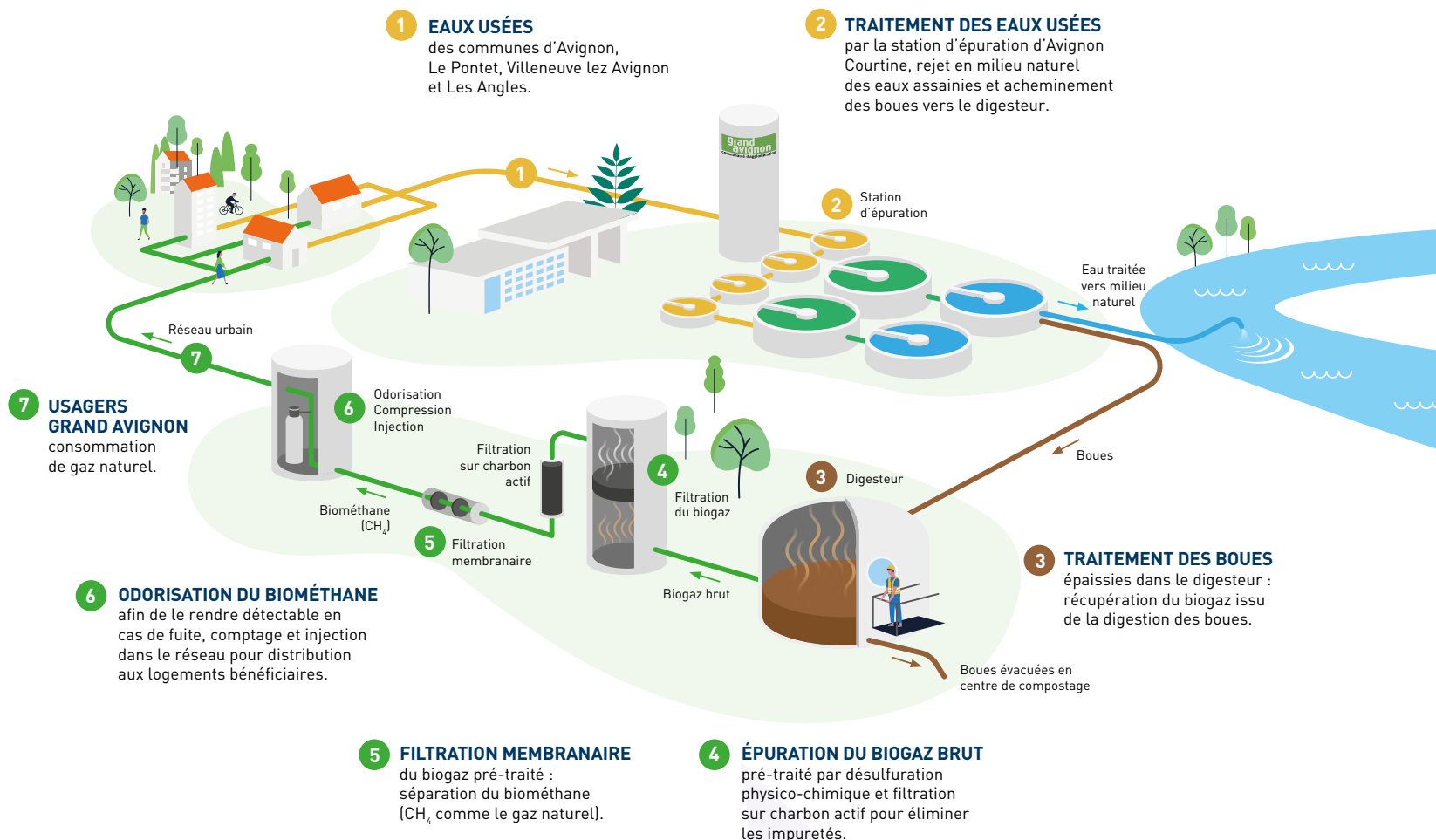
puisqu'il s'effectuera via un système de récupération de chaleur généré par le traitement des eaux usées. Cette construction est en parfaite cohérence avec nos objectifs environnementaux. », précise **Joël Guin**, le Président du Grand Avignon.

L'USINE DE MÉTHANISATION EN CHIFFRES

Un investissement de **8.2 M€**, dont 40 % sont financés par la Région Sud, l'Ademe et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse.

6 000 MWh/an produits en biométhane, soit **2 000 habitants chauffés**.

Une **baisse de 30 %** du volume de boues à transporter et à traiter.



grand avignon
Assainissement

LA GESTION DE L'ASSAINISSEMENT SUR LE GRAND AVIGNON

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la gestion de la station d'épuration communautaire d'Avignon est déléguée à son opérateur **Grand Avignon Assainissement**. Le Grand Avignon gère 9 autres stations d'épuration sur son territoire à Caumont-sur-Durance, Velleron, Pujaut, Sauveterre, Rochefort-du-Gard, Saze, Roquemaure, Morières-lès-Avignon et Jonquerettes.

FOCUS SUR LA STATION D'ÉPURATION D'AVIGNON COURTINE



En matière de gestion de l'eau, le Grand Avignon est compétent pour la distribution de l'eau potable, l'assainissement, la gestion des eaux pluviales et la Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Concernant l'assainissement, **l'enjeu est de restituer à la nature une eau la plus saine possible, afin de préserver notre environnement et la santé des habitants.**

Le Grand Avignon a donc fait le choix de réunir, en 2007, les eaux usées des communes d'Avignon – Le Pontet – Villeneuve lez Avignon – Les Angles pour les traiter à Avignon, dans la station de Courtine, réhabilitée et conçue pour réduire les nuisances olfactives et sonores, pour un coût de 30 M€.

Un choix d'autant plus judicieux, qu'en faisant traverser les effluents des deux communes gardoises via un poste de relevage aux Angles, puis par une canalisation sous le pont SNCF, une économie de 600 000 € a été réalisée à l'époque.

Écologique et répondant aux normes européennes, la station d'épuration de Courtine est calibrée pour faire face à la croissance démographique de ces quatre communes. Elle peut traiter un débit d'eaux usées par temps secs de près de 80 000 m³/jour soit un peu plus de 177 000 « équivalent habitants » et permet d'assurer la dépollution d'un débit de pointe de 7 400 m³/h.

MOBILITÉ DURABLE



LE GRAND AVIGNON ROULE VERT

Dans le cadre de sa labellisation Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV), le Grand Avignon continue sur sa lancée pour rouler vert et privilégier l'usage des transports doux.

Aujourd'hui, **16 % du parc automobile** de véhicules légers de l'Agglo est **électrique**. **14 bornes de recharge** équipent les différents sites administratifs et techniques.

Côté deux roues, une station de recharge pour 12 vélos à assistance électrique est en place au siège du Grand Avignon.

Concernant les transports en commun, le parc du réseau Orizo dispose déjà de **5 bus articulés hybrides**, **2 bus et 6 Baladines 100 % électriques**, et **14 rames de tramway**. Et dès l'été prochain, 4 bus articulés hybrides viendront compléter l'offre de transport et 4 navettes Cristal 100 % électriques remplaceront les Baladines.



CAMPAGNES

Des centaines de déchets ramassés en bord de Durance

159. C'est le **nombre de kilos de déchets ramassés** lors des **trois campagnes "Zéro déchet" en Durance** organisées par le Grand Avignon, en partenariat avec France Nature Environnement, dans le cadre de l'opération "Zéro plastique en Méditerranée". Car nombre de déchets qui se retrouvent dans la mer viennent de dépôts sauvages sur les bassins versants, et notamment de celui de la Durance. Avec l'aide des membres de l'association Semaines, qui ont participé au comptage et au stockage des débris, cette initiative a évité à 497 bouteilles de bière, 153 bouteilles de plastique et une trentaine de canettes de terminer à la mer.



COMMUNICATION

Une campagne commune pour garder la ville propre

Le Grand Avignon et la Ville d'Avignon travaillent en permanence ensemble, afin d'assurer la propreté de la ville et de ses espaces publics. Cette étroite collaboration se déploie sous forme de moyens humains, techniques et matériels importants. Le Grand Avignon assure la collecte et le traitement des déchets, tandis que la Ville assure le nettoyage des rues.

Malgré des tournées optimisées, le déploiement des collectes en porte à porte et en points d'apport volontaire, la création du service Direct Grand Avignon dédié à la collecte des encombrants et la mise en place de dispositifs spécifiques pendant le Festival, les problèmes de civisme demeurent.

"Tous concernés – Ensemble nous y arriverons" se décline en une campagne d'affichage sur le réseau de la ville d'Avignon. 56 000 dépliants distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. une vidéo diffusée sur le web.



Une campagne de communication "Tous concernés – Ensemble nous y arriverons" a pour but de rappeler, d'une seule voix, les bons gestes, et de nous sensibiliser toutes et tous à la propreté et au tri. Parce que nous sommes tous concernés !

LABEL

AVIGNON TECHNOPÔLE. PARC D'ACTIVITÉS EXEMPLAIRE

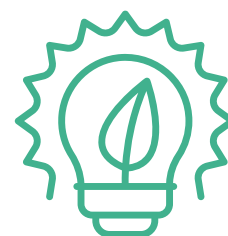
L'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement, en partenariat avec l'Ademe, l'Agence de l'eau et la Dreal, a décerné le **Label Parc +** au parc d'activités **Avignon Technopôle** (qui comprend les sites d'Agroparc, du parc des expositions et du Technoparc Pégase). Le pôle est entièrement aménagé et porté par le Grand Avignon.

Cette récompense distingue les **meilleures démarches d'aménagement de zones d'activités pour leurs qualités et leurs performances** selon plusieurs critères, tels que la lutte contre le gaspillage foncier, la préservation du paysage, ou encore l'aménagement du territoire en faveur des entreprises et du quotidien des salariés.

Le jury a notamment été séduit par la qualité architecturale de nombreux bâtiments d'Agroparc, réalisés grâce à des concours d'architecture. Les constructions sont accompagnées par un architecte conseil et un comité valide les permis avant le démarrage des travaux.

La réglementation en faveur de la préservation des espaces verts donnant une large part à la nature a également été soulignée : pourcentage de pleine terre, absence de clôture sur la partie Agroparc, incitation au

remplacement de la pelouse par des plantes locales et économes en eau, gestion des espaces verts en zéro phyto, espaces non bâtis utilisés pour la gestion hydraulique du parc et pour le pâturage (bail avec un agriculteur). Les modes de déplacements doux tels que la desserte Chron'hop, 2 stations Vélopop, une station de réparation de vélo et près de 6 km de pistes cyclables sur les berges des canaux ont été mis en avant.



label 2020-2022

PARC+



QUALITÉ ET PERFORMANCE
AU CŒUR DU PARC D'ACTIVITÉS
— EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

FOCUS SUR AVIGNON TECHNOPÔLE

Site économique majeur, Avignon Technopôle s'étend sur près de 450 hectares et propose un lieu où se croisent les mondes de l'entreprise, de la recherche et de la formation. Il accueille 6 400 étudiants et 6 500 salariés. Avignon Technopôle réunit trois sites d'activités : Agroparc, le Parc des expositions et le Technoparc Pégase. 600 entreprises, 2 pépinières d'entreprises, 6 centres de recherche et 11 organismes de formation constituent ce pôle d'activités, sur lequel deux filières d'excellence se sont développées : l'agroalimentaire et les activités aériennes sol-air.



RECYCLAGE

LES DÉCHETS DES UNS AU SERVICE DES AUTRES ?



Et si les cartons d'emballage réceptionnés par une société servaient à une entreprise de transport pour caler sa marchandise ? Convaincu du précepte "rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme", le **Grand Avignon** vient de lancer un diagnostic sur les déchets produits par les entreprises des zones de Courtine, de Fontcouverte et d'Agroparc.

« Les déchets de certaines entreprises peuvent devenir des ressources pour d'autres », assure **Alexandre Belo**, chargé de projet au service Environnement déchets du Grand Avignon.

Début 2020, le Grand Avignon s'est porté candidat à l'appel à projets **Territoire Économie Circulaire (TEC)**, lancé par l'Ademe et la Région Sud. Cet appel à projets a pour but d'accompagner les collectivités vers le déploiement d'une politique territoriale en faveur d'une économie circulaire, et de leur proposer un soutien spécifique pour les flux de Déchets d'Activités Économiques (DAE).

La démarche a donc été lancée officiellement le 15 février dernier avec le premier comité de pilotage réunissant les différents services du Grand Avignon, l'Ademe, la Région Sud, la Ville d'Avignon, la CCI de Vaucluse, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse, l'association les Petits Choses et l'association du Parc d'activités Avignon Courtine.

« Nous allons, dans un premier temps, lancer des ateliers avec les entreprises, afin de les faire adhérer au projet. Pour cela, nous avons le soutien des associations de zones comme Agroparc, Fontcouverte ou encore Courtine, qui vont nous fournir une meilleure analyse de terrain », positive Alexandre Belo.

Dans le cadre du Plan régional de prévention des déchets, ce grand projet a démarré par un état des lieux des déchets produits par les entreprises sur Avignon, et progressivement sur le Grand Avignon. « Cette étude va nous donner la possibilité de mettre en avant de nouvelles filières de traitement et de revalorisation à créer. Ce projet sera d'autant plus pertinent



Alexandre Belo, chargé de projet au service Environnement déchets du Grand Avignon.

quand celui de la recyclerie du Grand Avignon verra le jour », indique-t-il.

À terme, d'ici à trois ans, est prévue la **création d'une plateforme numérique de mise en relation entre professionnels proposant des déchets réutilisables** ; un genre de "Bon coin" des matières premières et déchets.

« L'objectif est de créer une synergie entre entreprises, afin d'inciter à l'échange de déchets. Nous allons étudier les flux de matières entrant et sortant des entreprises et voir dans quelle mesure il est possible d'en réemployer une partie. Par exemple, des chutes de plastiques d'une entreprise pourront être récupérées par une autre société, qui va les broyer pour en faire de nouvelles matières », explique Alexandre Belo.

Un projet d'envergure pour le Grand Avignon, qui souhaite développer une économie circulaire autour des déchets et créer ainsi un nouvel écosystème de régénération des ressources.

 **+ D'INFOS**
Tél. 04 90 84 48 40

« L'objectif est de créer une synergie entre entreprises, afin d'inciter à l'échange de déchets. »

ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Une recyclerie sur la Rocade

Même si elle n'a pas bénéficié d'une inauguration officielle, crise de la Covid oblige, la **boutique de la recyclerie de l'association Trevie**, ouverte depuis le 12 décembre dernier, rencontre déjà un large succès. Située au rez-de-chaussée de la résidence Alizé, sur la Rocade Charles-de-Gaulle d'Avignon, cette **boutique vend meubles, vaisselle, équipements électriques, vêtements adultes et enfants, livres... de seconde main.** « *La boutique est alimentée par les dons des particuliers, et aussi par une partie de la collecte des encombrants, en collaboration avec le service Environnement déchets du Grand Avignon* », explique **Kathy Lanternier**, chargée de projet de l'association.

Après nettoyage, réparation, décapage, relooking et/ou transformation, les objets en tout genre sont proposés à des tarifs très avantageux. « *La boutique est, bien entendu, destinée aux personnes qui veulent s'équiper à moindre coût, et aussi à tous ceux qui veulent s'engager pour l'écologie* ». Une initiative largement soutenue par l'Agglo, qui a participé au financement de ce projet à hauteur de 15 000 €.

LES ACTIVITÉS DE LA RECYCLERIE

> **La boutique solidaire** : mise à disposition par le bailleur Vallis Habitat, elle est alimentée par les dons des particuliers, également par le travail de collaboration avec le service Environnement déchets du Grand Avignon, pour recycler une partie de la collecte des encombrants, les remettre en état et leur donner une seconde vie.

> **L'atelier convivial** : outil de lien social, il offre aux habitants de réparer, relooker, transformer leurs objets et meubles. L'atelier est aussi l'occasion d'échanger avec les partenaires de l'économie circulaire autour de créations permettant de mieux consommer, de diminuer nos déchets.

En 2021, des projets de café-recyclerie et des stages de valorisation créative des vieux objets, dits de « upcycling », seront proposés aux habitants des quartiers prioritaires.

Boutique : 2 rue Paul Pamard – Avignon.
Ouverte le mercredi et le samedi, de 10h à 18h.
Collecte des objets sur rdv au MIN d'Avignon.

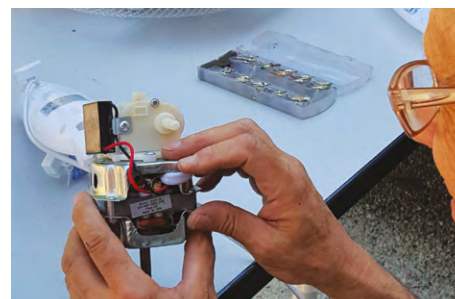


+ D'INFOS SUR
www.trevie.fr

ZOOM SUR : LA RECYCLERIE, UN TRAVAIL PARTENARIAL DE TERRAIN

En 2020, Trevie a bénéficié du soutien financier de plusieurs services du Grand Avignon pour le lancement de sa recyclerie :

- **Contrat de Ville** : subvention de 3 000 €, ainsi qu'un apport de 9 500 € pour l'achat d'un camion électrique.
- **Service Renouvellement urbain** : 2 000 € pour financer des ateliers upcycling avec les habitants.
- **Service Environnement déchets** : 10 000 € au titre de la contribution de la recyclerie à l'évitement de déchets. En seulement 6 mois, 13 tonnes de déchets ont été collectées pour être recyclées, évitant ainsi un apport en déchèterie.



Le verre du décor

Dans son atelier ouvert en 1988 à Avignon, **Stéphanie Le Breton** pose son empreinte créatrice sur un matériau qu'elle magnifie sans l'avoir vraiment choisi.



Dessiner, c'est ma raison d'être. J'ai toujours fait ça, toute petite à l'école déjà. J'aime tout ce qui est créatif, je n'aurais pas pu travailler dans un bureau ».

Depuis plus de trente ans, c'est donc dans un atelier que, logiquement, **Stéphanie Le Breton** exerce son art. À l'ombre de l'imposant Palais des Papes d'Avignon, rue des escaliers Sainte-Anne, cette **décoratrice sur verre** perpétue un savoir-faire peu commun. « *Il y a très peu de gens qui savent faire ce que je fais* », dit-elle sans fausse modestie.

Et pourtant, dans ses jeunes années cette fille d'un architecte et d'une assistante sociale, née à Marseille et devenue Avignonnaise à l'âge de 8 ans, n'imaginait pas travailler sur un support qui ne l'intéressait guère. Formée à la technique du trompe-l'œil à l'école de peinture décorative Van der Kelen à Bruxelles (Belgique), Stéphanie Le Breton a commencé à travailler dans un bureau de style d'imprimés de tissus à Lyon, avant d'intégrer l'atelier de gravure sur verre **Guillaume Saalburg**, techniques transparentes, à Paris. Sans le vouloir vraiment ? « *Le verre est un matériau que je n'ai pas choisi, c'est lui qui m'a choisi. Je préférais le tissu et les couleurs. Le verre, c'est froid, ça se casse, ça se raye. Il y a beaucoup de contraintes* », analyse-t-elle.

Le processus d'adoption s'est finalement bien passé. « *Le verre est intéressant parce qu'il n'existe pas. Par essence, il est transparent. C'est ce qu'on va rajouter dessus qui le va le rendre existant* », confirme Stéphanie Le Breton.





La clientèle de son atelier avignonnais se compose de particuliers, mais aussi d'hôtels et de musées. Ainsi est-elle en affaire avec le palace parisien le Plaza Athénée, pour lequel elle a fourni nombre de pare-douches et, plus récemment, des dessus de table travaillés à la feuille d'or ou à la gravure.

Le coup de crayon de Stéphanie Le Breton est sa signature, la robotique, son indispensable alliée : « *La main sert à faire le dessin, le croquis. J'utilise un ordinateur, une sableuse, ou encore un plotter de découpe pour les pochoirs* ».

« *J'ai aussi développé une autre technique, qui s'appelle l'argenture. J'argente moi-même le verre par procédé chimique. L'intérêt c'est de faire des miroirs piqués, à l'ancienne* », expose encore l'artiste, qui a développé,



enfin, tout un travail sur la vaisselle Duralex. « *Je suis beaucoup allée à la cantine, c'est un peu une madeleine de Proust. J'avais envie de le rendre plus rigolo !* ».

En 2016, son atelier, qui fait partie des entreprises du Grand Avignon développant un savoir-faire artisanal d'excellence, a été labellisé « **Entreprise du patrimoine vivant** » par Emmanuel Macron, alors Ministre de l'Éco-

« Dessiner, c'est ma raison d'être. J'ai toujours fait ça, toute petite à l'école déjà. J'aime tout ce qui est créatif, je n'aurais pas pu travailler dans un bureau. »

nomie. Alors qu'elle souhaite pouvoir transmettre ses compétences, l'artiste se sent désormais attirée par le "fixé sous verre". « *J'aime tout ce qui touche à l'art populaire* », assène Stéphanie Le Breton, pas décidée à se mettre au vert.



+ D'INFOS SUR
www.stephaniebreton.fr

Eau : un nouveau logo sur la facture pour sept communes

Depuis le 1^{er} janvier dernier, le périmètre de la gestion de l'eau potable et des eaux usées des sociétés Eau Grand Avignon et Grand Avignon Assainissement s'est élargi à sept nouvelles communes.



> Pourquoi ces changements ?

Afin d'harmoniser la gestion de l'eau et de l'assainissement dans les communes de son territoire, le Grand Avignon a désigné en 2018, après une large concertation, deux nouveaux opérateurs. Avec un objectif précis : offrir un service de qualité au meilleur prix pour les usagers. L'exploitation du service d'eau potable est opérée par la société **Eau Grand Avignon**, et celle de l'assainissement collectif par **Grand Avignon Assainissement**.

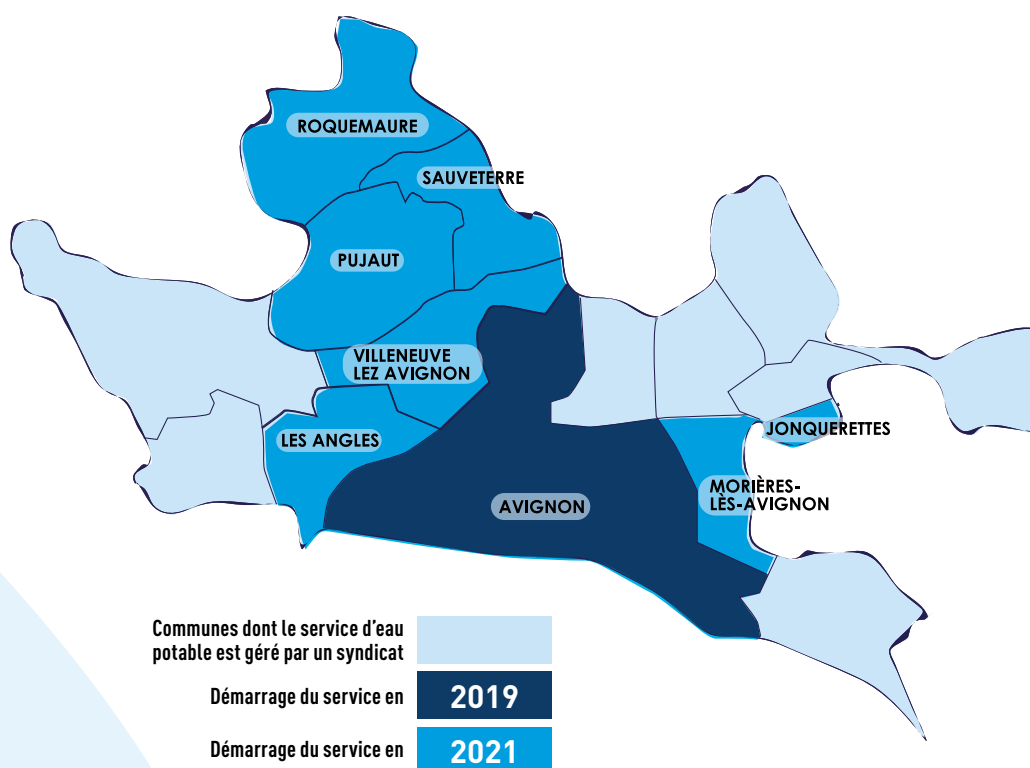
> Suis-je concerné ?

POUR L'EAU POTABLE :

Oui, si j'habite **Jonquerettes**, **Morières-lès-Avignon**, **Les Angles**, **Pujaut**, **Sauveterre**, **Roquemaure** et **Villeneuve lez Avignon**. Depuis le 1^{er} janvier dernier, les habitants de ces sept communes profitent des nouveaux services, tout comme les Avignonnais depuis 2019. Pas de changement en revanche pour les huit communes restantes, qui sont rattachées au Syndicat des eaux Plateau de Signargues (Rochefort-du-Gard et Saze), au Syndicat des eaux Rhône-Ventoux (Entraigues-sur-la-Sorgue, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon et Vedène), et au Syndicat des eaux Durance-Ventoux (Caumont-sur-Durance et Velleron).

POUR L'ASSAINISSEMENT :

Le contrat, déjà en vigueur à Avignon, concerne à présent l'**ensemble des communes de l'agglomération (excepté Sauveterre, qui l'adoptera en octobre 2022)**.



> Est-ce que j'ai des démarches à effectuer ?

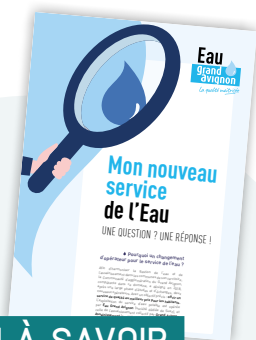
Il est d'abord important de rappeler que **ces changements n'entraînent aucune interruption dans le service de distribution de l'eau**.

Seuls vos interlocuteurs changent, ainsi que leurs coordonnées. Votre dossier est transféré automatiquement de l'ancien au nouvel opérateur : aucune démarche à effectuer, donc.

Le Grand Avignon est extrêmement vigilant à la qualité du service rendu, au traitement rapide des demandes et aux réclamations de la clientèle.

> Comment je vais être facturé ?

Vous avez reçu en janvier une facture de clôture de la Saur, l'ancien opérateur, afin de régler votre consommation jusqu'au 31 décembre 2020. En mars, vous allez recevoir votre première facture du nouvel opérateur Eau Grand Avignon, portant sur l'abonnement du 1^{er} semestre 2021, ainsi que sur votre consommation estimative de janvier et février. Cette facture sera accompagnée du règlement général de service, ainsi que tous les documents nécessaires, notamment pour mettre en place une solution de prélèvement automatique et/ou de mensualisation.



BON À SAVOIR

Un dépliant explicatif a été diffusé aux 23 000 usagers concernés par le changement. Mais si vous avez encore des questions, n'hésitez pas à contacter le service clientèle au 09 77 40 84 60 ou à consulter le site www.eaugrandavignon.fr

> Vous avez une question ?



POUR L'EAU POTABLE : Eau Grand Avignon

Contactez votre service clientèle au 09 77 40 84 60 (*appel non surtaxé*). Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h.

En cas d'urgence composez le 09 77 42 84 60 (*24h/24, appel non surtaxé*).

Rendez-vous sur le site : www.eaugrandavignon.fr



POUR L'ASSAINISSEMENT : Grand Avignon Assainissement

Contactez votre service clientèle au 09 69 32 93 28 (*24h/24h*).

Rendez-vous sur le site : www.eau-services.com



FOCUS SUR MA FACTURATION EN 2021

DE NOVEMBRE À MI-DÉCEMBRE 2020 :

Relève opérée par l'ancien opérateur Saur.

DE MI-JANVIER À MI-FÉVRIER 2021 :

Facturation de Saur sur la base de l'index relevé + estimatif de la consommation jusqu' à la fin de la période (31 décembre 2020).

Exemple : si la relève a lieu le 17 décembre, la facture sera établie avec une consommation allant jusqu'au 17 décembre + une estimation de la consommation entre le 17 et le 31 décembre.

À PARTIR DE MARS 2021 :

1^{ère} facture Eau Grand Avignon portant sur l'abonnement du 1^{er} semestre 2021 + estimatif consommation de janvier et février.

DE SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2021 :

Relève de votre index de consommation réelle par Eau Grand Avignon.

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2021 :

2^e facture Eau Grand Avignon portant sur l'abonnement du 2nd semestre + consommation réelle entre mars et la date de relève. Grâce à la relève de votre index, le montant de votre 2^e facture sera ajusté, en fonction de la sous ou sur-estimation de la 1^{ère} facture Eau Grand Avignon.



Patrick Sandevor.
Vice-président du Grand Avignon délégué à l'eau potable et à l'assainissement collectif

La qualité au juste prix pour le plus grand nombre

Le changement d'opérateur pour ces sept nouvelles communes est l'aboutissement de la politique de l'eau lancée dès 2016 par le Grand Avignon. Notre politique vise à fournir aux habitants un service homogène avec une eau de qualité, au juste prix, qui intègre une tarification plus sociale. Nous allons à présent faire vivre cette politique à travers les deux nouveaux services, afin de préserver et sécuriser notre ressource en eau.

Les canalisations ne sont pas des poubelles

Il convient d'adopter les bons gestes pour réduire les dysfonctionnements sur les réseaux d'eaux usées et éviter de créer des pollutions dans les milieux naturels.

Les huiles alimentaires, les restes de repas, les médicaments, les lingettes, les micropolluants... la liste des produits qu'il ne faut en aucun cas jeter dans votre évier ou dans vos toilettes, est longue. Alors, rappelons simplement : « *Il ne faut rien jeter dans les canalisations ! Les égouts ne sont pas des poubelles et servent seulement à recueillir les eaux usées* », résume **Arnaud Pertegas**, responsable des systèmes d'assainissement au Grand Avignon.

Par eaux usées, on entend l'eau qui a servi pour la toilette, le ménage ou encore la cuisine. « *Une fois que l'eau coule du robinet et qu'elle est utilisée, elle est considérée comme "polluée". Ce qu'on rejette dans les toilettes ou dans les éviers, transite par les réseaux d'assainissement, pour être traité dans les stations d'épuration, avant d'être rejeté vers le milieu naturel. Si d'autres éléments arrivent dans ces réseaux, cela peut provoquer des dysfonctionnements (bouchages des canalisations, débordements sur la voirie ou dans les maisons, mauvaises odeurs...) et impacter défavorablement le bon fonctionnement des stations d'épuration* », poursuit-il. Sans oublier que les agents qui entretiennent les réseaux se retrouvent directement exposés à ces déchets et aux substances toxiques déversées dans les canalisations.

Les **produits solides** jetés dans les réseaux (lingettes, litière pour chat, mégots...) **créent des blocages à l'écoulement des eaux usées**. « *En 2020, malgré les curages préventifs, 863 interventions ont dû être effectuées pour remédier à des problèmes signalés au niveau des collecteurs ou des*



QU'EST-CE QU'UN MICROPOLLUANT ?

Selon la définition qu'en donne le ministère de l'Environnement, un **micropolluant** est « une **substance indésirable détectable dans l'environnement à très faible concentration** (de l'ordre du microgramme par litre, voire nanogramme par litre) ». L'équivalent d'une cuillère à café de sucre dans une piscine olympique !

Faiblement biodégradables, les micropolluants s'accumulent dans l'environnement et se retrouvent, ensuite, tout au long de la chaîne alimentaire.

branchements. Et 342 tonnes de déchets ont été enlevées dans les dégrilleurs (ouvrages permettant de retenir les macro-déchets contenus dans les eaux usées) à l'entrée de nos stations d'épuration », déplore Arnaud Pertegas.

Si **les objets solides sont donc à bannir des canalisations, certains liquides ne sont pas non plus les bienvenus**. Huiles alimentaires, peintures, solvants, produits de jardinage, médicaments... perturbent également le réseau d'assainissement et la station d'épuration. « *Ces produits vont, eux, créer un déséquilibre bactériologique. Le traitement des eaux usées se fait en grande partie par un processus biologique. Des bactéries, naturellement présentes, assurent l'épuration de l'eau. Cette flore est vivante et*

donc très sensible à la pollution », explique encore le responsable des systèmes d'assainissement du Grand Avignon.

Le risque est d'altérer le bon fonctionnement des stations d'épuration et de rejeter certains micropolluants dans la nature. « *Même si nos stations sont dotées d'outils de plus en plus performants, certaines substances ne sont que partiellement traitées et se retrouvent dans les milieux aquatiques et dans les boues d'épuration* ». Plus de 100 000 molécules ont été recensées, à ce jour, par l'Union Européenne. Alors mieux vaut adopter les bons gestes, qui préserveront l'environnement, la santé de tous et l'efficacité des équipements. Car les interventions répétées et le prix du traitement ont un coût important.



PENSE-BÊTE



Les **huiles alimentaires** doivent être portées à la déchèterie, ou récoltées dans une petite bouteille et mises à la poubelle.



Les **lingettes** (même celles qui portent l'indication « biodégradable »), les **serviettes hygiéniques**, les **tampons**, les **préservatifs** vont à la poubelle.



Les **restes de repas** vont à la poubelle ou dans votre composteur.



Les **médicaments** sont à rapporter à la pharmacie.



Les **produits ménagers et d'entretien** : les choisir biodégradables et ne pas les surdoser.



Les **produits de bricolage et de jardinage** sont à déposer à la déchèterie.

FOCUS ENTREPRISES

Une plaquette sur les rejets industriels a été élaborée avec le service Assainissement du Grand Avignon. Ce document, à destination des entreprises, présente les mesures et les solutions visant à réduire leurs rejets de substances dangereuses.

En téléchargement sur : www.grandavignon.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les Services techniques du Grand Avignon. Tél. 04 90 84 47 52

Les micropolluants à la maison

Ils sont invisibles, mais pourtant très polluants pour l'environnement. Ces produits, utilisés chaque jour à la maison, peuvent en contenir.



ADOPTEZ LES BONS GESTES !

En tant que consommateur, vous pouvez agir sur l'environnement en réduisant votre consommation de produits contenant des micropolluants, et donc vos rejets dans l'environnement et le système d'assainissement.

Pour cela, il suffit de bien choisir les produits que vous achetez, en lisant les étiquettes pour éviter les substances dangereuses. Ces pictogrammes peuvent vous aider à vous repérer :



SGH06
Ex: toxique, mortel



SGH07
Ex: irritant, nocif



SGH08
Ex: cancérigène



SGH09
Ex: dangereux pour le milieu aquatique

Il existe un grand nombre d'écolabels (pour les différentes catégories de produits Ecolabels NF), vous permettant d'identifier les produits les plus respectueux de l'environnement.



MUSIQUE

THÉÂTRE

DANSE

EXPOSITION

SPECTACLE

VISITE

JEUNE PUBLIC

TOUT PUBLIC

ANIMATION

OPÉRA

MARS

26 MARS

TRUCAGE

SPECTACLE

Suite du spectacle *Kam Démé, Trucage* aborde les stratégies élaborées de manipulation des populations. Les déluges de distraction et informations insignifiantes. Ouvrir la porte de l'accès à l'inconscient pour implanter des désirs, des peurs. Provoquer l'inhibition de l'action, pas d'action pas de contestation.

SAZE / SALLE POLYVALENTE
> 20H30

AVRIL

2 AVRIL



BENJAMIN BIOLAY

MUSIQUE

Avec un grandiose neuvième album, *Grand Prix*, Benjamin Biolay perpétue son savoir-faire mélodique, sa science harmonique et sa richesse lexicale. Le chanteur stakhanoviste trouve ici le point d'équilibre idéal entre paroles et musique, tubes et ballades, références et clins d'œil.

AVIGNON / OPÉRA CONFLUENCE
> 20H30

Renseignements et billetterie :
04 90 14 26 40
www.operagrandavignon.fr

14 AU 18 AVRIL

SEMAINE DE DÉPISTAGE DE LA GLYCÉMIE

PRÉVENTION SANTÉ

L'association Lider Diabète, partenaire du Lions Club, soutenue par l'ARS PACA, et les 5 Clubs du bassin d'Avignon, organisent

une semaine de dépistage gratuit.

> AVIGNON / PLACE DE L'HORLOGE : 14 AVRIL, 14H À 17H
> VILLENEUVE LEZ AVIGNON / PLACE CHARLES DAVID : 15 AVRIL, 9H À 12H
> AVIGNON / LES HALLES : 17 AVRIL, 9H À 12H
> SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON / PLACE DES CAFÉS : 18 AVRIL, 9H À 12H

23, 25 ET 27 AVRIL

(ré)OUVERTURE DE L'OPÉRA GRAND AVIGNON DON GIOVANNI, MOZART

OPÉRA

Pour sa 2^e collaboration avec Da Ponte, Mozart a marqué l'histoire de l'opéra avec *Don Giovanni*. Le metteur en scène, Frédéric Roels, « vit cet opéra comme un chemin, non comme un état. Certes *Don Giovanni* est de notre époque, qui en douterait ? Certes *Don Giovanni* est d'ici et maintenant, mais aussi d'hier et de demain, et de là-bas. Sa mise en scène fuit comme le personnage principal, elle ne s'impose que par la mobilité et la dynamique qu'elle suscite. Et jamais les choses ne semblent installées. »

AVIGNON / OPÉRA GRAND AVIGNON
> VENDREDI 23 / MARDI 27, 20H30
> DIMANCHE 25, 14H30

Renseignements et billetterie :
04 90 14 26 40
www.operagrandavignon.fr

MAI

4 MAI



LA DANSE DU SOLEIL

DANSE

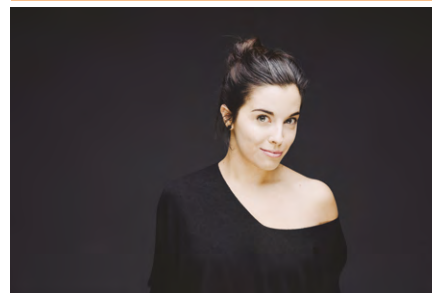
La Danse du Soleil présente un voyage bouleversant et hypnotique entre musique, danse et théâtre, dévoilant une ode à la vie, à l'abandon et à l'amour. Sur scène, trente musiciens dansent tout en jouant par cœur des chefs-d'œuvre de Lully et de Mozart avec, à leurs

côtés, le grand danseur Marti Corbera, dans une performance saisissante et inoubliable.

AVIGNON / OPÉRA GRAND AVIGNON
> 20H30

Renseignements et billetterie :
04 90 14 26 40
www.operagrandavignon.fr

5 MAI



JODIE DEVOS SOPRANO - ENSEMBLE CONTRASTE

CONCERT LYRIQUE

Offenbach Colorature. Jodie Devos est la soprano colorature du moment qui triomphe sur toutes les scènes lyriques. Le programme de concert entièrement consacré à Jacques Offenbach avec des extraits de *Robinson Crusoé*, *Les Contes d'Hoffmann*, *Orphée aux Enfers*, *Fantasio*, *Mesdames de la Halle*, *Un Mari à la porte...*

AVIGNON / OPÉRA GRAND AVIGNON
> 20H30

Renseignements et billetterie :
04 90 14 26 40
www.operagrandavignon.fr

8 MAI

FÊTE DE LA FRAISE

ANIMATION

Vente de fraises, dégustations, animations dans les rues du village. Toute la journée.

VELLÉRON
www.velleron.fr

12 AU 16 MAI

CHEVAL PASSION PARTENAIRE

ANIMATION

1 200 chevaux, 250 exposants, des concours et 90 heures de spectacle, d'animations et de show... et bien entendu les représentations du gala des Crinières d'Or seront au programme de ce grand salon équestre.

AVIGNON / PARC DES EXPOSITIONS
www.cheval-passion.com

GRAND AGENDA

22 ET 23 MAI



L'ART D'AIMER

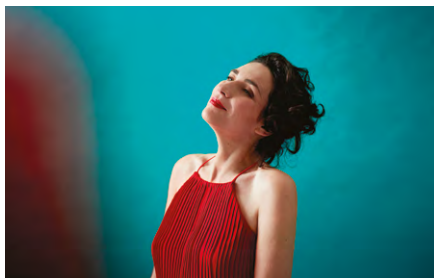
DANSE

Ne faisons pas d'histoire, la danse n'en raconte pas. *L'Art d'aimer* relève à son tour d'un genre chorégraphique difficile à nommer. S'il est récit, il est sans anecdote. S'il est essai, il est aussi narration. S'il est variations, elles forment tout de même un continuum. S'il est tragédie, il est également légèreté. La danse continue à être cet art de la scène qui entend échapper aux classifications. Il s'agit donc de l'art d'aimer. Et aimer c'est distinguer. Avec le Ballet de l'Opéra Grand Avignon - Chorégraphie Jean-Claude Gallotta.

AVIGNON / OPÉRA GRAND AVIGNON
> SAMEDI 22. 20H30
> DIMANCHE 23. 14H30

Renseignements et billetterie :
04 90 14 26 40
www.operagrandavignon.fr

5 MAI



VÉRONIQUE GENS SOPRANO - ENSEMBLE I GIARDINI

CONCERT LYRIQUE

Nuits. Pièces et mélodies de Fauré, Berlioz, Massenet, Saint-Saëns, Messager, Hahn... Les couleurs, dont la soprano Véronique Gens pare sa voix, conviennent bien à ces œuvres qui cultivent le recueillement et le mystère. Une très belle soirée autour de la nuit.

AVIGNON / OPÉRA GRAND AVIGNON
> 20H30

Renseignements et billetterie :
04 90 14 26 40
www.operagrandavignon.fr

JUIN

2 ET 3 JUIN

LES LABILITÉS AMOUREUSES / PARTITA 2

DANSE

Avec *Partita 2*, le chorégraphe Julien Guérin a voulu créer une pièce abstraite, une sorte d'ode amoureuse, célébrant la vie dont le don précieux et unique ne peut s'apprécier qu'à l'aune de notre condition de mortel, caractéristique de notre irréversible finitude, mais dont l'amour, lui, toujours, peut s'affranchir. Avec le Ballet de l'Opéra Grand Avignon.

VILLENEUVE LEZ AVIGNON /
THÉÂTRE DE VERDURE. COLLINE
DES MOURGUES > 21H30

Renseignements et billetterie :
04 90 14 26 40
www.operagrandavignon.fr

19 ET 20 JUIN

LA CHAUVE-SOURIS, STRAUSS

OPÉRA

À l'occasion d'un bal masqué organisé dans la villégiature du Prince Orlofsky, le Docteur Falke met en œuvre un plan minutieusement préparé pour se venger de son ami Eisenstein. Enivrante et fascinante, cette opérette comprend des trésors musicaux, dont bien sûr, sa célébrisime ouverture.

AVIGNON / OPÉRA GRAND AVIGNON
> SAMEDI 19. 20H30
> DIMANCHE 20. 14H30

Renseignements et billetterie :
04 90 14 26 40
www.operagrandavignon.fr

EN RAISON DES
CONDITIONS SANITAIRES
ACTUELLES.
PROGRAMME
SUSCEPTIBLE DE
MODIFICATIONS.

OPÉRA GRAND AVIGNON Opéra Confluence

Programme complet sur
www.operagrandavignon.fr

Tarifs détaillés et location auprès de l'Opéra Grand Avignon. Réservation obligatoire pour chaque manifestation.

Location : Tél. 04 90 14 26 40
ou en ligne sur operagrandavignon.fr

Application Opéra Grand Avignon
disponible sur Apple Store et Google Play

Suivez l'actualité de l'Opéra Grand Avignon sur



AUTRE SCÈNE
DU GRAND AVIGNON

Programme complet sur
www.lautrescene.com

Réservation obligatoire pour
chaque manifestation.
Billetterie : Tél. 04 90 31 07 75

Suivez l'actualité de l'Autre Scène
du Grand Avignon sur



CONSERVATOIRE
GRAND AVIGNON

Programme complet sur
www.conservatoiregrandavignon.com

Entrée gratuite pour tous les spectacles
sauf spectacles indiqués.

Réservation obligatoire uniquement
sur les spectacles indiqués.

Réservation : par mail à
conservatoire.reservation@grandavignon.fr
ou par téléphone au 04 32 73 04 81

Suivez l'actualité du Conservatoire
Grand Avignon sur Facebook

AVIGNON
TOURISME

Programme complet des visites guidées
sur www.avignon-tourisme.com

et dans les bureaux d'accueil touristiques.

Visites guidées, à thèmes, expérientielles
ou balades commentées, partez à
la découverte du Grand Avignon.

Sur réservation. Places limitées.
Tél. 04 90 03 70 60
tourisme@grandavignon.fr

Suivez l'actualité d'Avignon Tourisme
sur Facebook

**LA COUPE
EST FINIE,
RENDEZ-VOUS
EN DÉCHÈTERIE**



Déposez vos **DÉCHETS VERTS**
dans l'une des déchèteries
du Grand Avignon

**grand
avignon**
communauté d'agglomération

Encombrants ? Collecte et traitement des déchets ? Tri ?
C'est le même numéro.

**Direct
grand
avignon**
0 800 71 84 84